

PROCES VERBAL

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

JEUDI 10 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-quatre,

Le dix du mois d'Avril,

A la salle de l'Union de Maîche à 19h30, les délégués du Conseil Communautaire se sont réunis, sur convocation légale en date du 28 mars 2025 sous la présidence de Monsieur Franck VILLEMAIN.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Etaient présents : Sébastien PARENT, Alexandre PANTEL, Lydie LAB, Gérard GENTIT, Emmanuel SAULNIER (arrivé à 19h58), Olivier CLEMENCE, Roland MARTIN, Françoise VIPREY, Christophe JANIN, Bernadette DELAVELLE, Bertrand LOUVET, Brigitte COURTET, Yves-Marie PARENT, Sébastien WOLFF, Anthony MERIQUE, Brigitte MAIRE, Jean-Paul FEUVRIER, Martial CORDIER, Sébastien BARRAS, Thierry VERNEY, André BESSOT, Pierre-Jean WYCART, Franck VILLEMAIN, Raphaël PEQUIGNOT, Guy ARGUEDAS, Alexandre MONNET, Maxime MARTIN, Denis NARBEY, Françoise BARTHOULOT, Régis LIGIER, Constant CUCHE, Véronique TATU, Karine TIROLE, Richard TISSOT (arrivé à 19h50), Pascal GODIN, Sonia BOICHAT, Jean-Pierre BARTHOULOT, Fernande SPIELMANN, Jean-Pierre ETEVENARD, Nicolas JUBIN, Dominique LAMBERT, Léon BONVALOT, Claude MARTELET, Dominique BERNARD, Boris LOICHOT, Noël SAUNIER, Christian MAUVAIS, Isabelle MOUGIN, Luc TAILLARD, Patrick BOITEUX, Michel BERNARDOT, Francine MISERE

Procuration : Catherine RACINE donne procuration à Léon BONVALOT, Jean-Michel FEUVRIER donne procuration à Jean-Pierre BARTHOULOT, Patricia PARATTE donne procuration à Régis LIGIER, Dany KRASAUSKAS donne procuration à Constant CUCHE

Excusés : Christel PILLOT, François JACQUOT, Nadège MOUGIN, Sylvain LAURENT, Julien NAEGELEN, Francine LA PENNA, Christian GARESSUS, Aurore GOSSO

Absents : Jérôme BOILLON

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

- 01** Election d'un secrétaire de séance
 - 02** Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 26 mars 2025
-

COMMISSION FINANCES – RESSOURCES HUMAINES – COMMUNICATION

- 03** Approbation des comptes administratifs 2024
- 04** Approbation des comptes de gestion 2024
- 05** Affectation des résultats de l'exercice 2024
- 06** Vote autorisation de programme et crédits de paiement – Budget eau - Interconnexion AEP St Hippolyte depuis Montandon (Actualisation APCP)
- 07** Vote autorisation de programme et crédits de paiement – Budget eau - Interconnexion AEP Valoreille depuis Saint-Hippolyte (Actualisation APCP)
- 08** Vote autorisation de programme et crédits de paiement – Budget OM – Renouvellement camion de collecte (Actualisation APCP)
- 09** Vote autorisation de programme et crédits de paiement -Budget Assainissement – Mise en conformité de la STEP de Valoreille (Actualisation APCP)
- 10** Vote autorisation de programme et crédits de paiement – Budget Assainissement – Filière boues STEP de Maîche (Actualisation APCP)
- 11** Vote des autorisations de programme et crédits de paiement – Budget Assainissement – Construction d'une nouvelle station d'épuration Charquemont – Les Ecorces (Actualisation APCP)
- 12** Vote autorisation de programme et crédits de paiement - Budget Général – Futur siège de la CCPM (Actualisation APCP)
- 13** Vote autorisation de programme et crédits de paiement - Budget Combe Saint Pierre – Développement station 4 saisons (Nouvelle APCP)
- 14** Approbation des budgets primitifs 2025 (Budgets Annexes)
- 15** Vote des taux fiscaux
- 16** Fixation de la taxe GEMAPI

- 17** Vote des subventions aux associations
 - 18** Transfert entre Budget général et budgets annexes
 - 19** Approbation du budget primitif 2025 (Budget Général)
 - 20** Création d'un emploi permanent d'ATSEM 1^{er} classe et suppression d'un poste permanent d'ATSEM 2^{ème} classe
 - 21** Modification protocole compte épargne temps (Annexe 15)
 - 22** Modification protocole d'astreinte (Annexe 16)
 - 23** Validation du tableau des effectifs au 28/02/2025
 - 24** Validation RSU 2023 (Annexe 17)
-

COMMISSION CYCLE DE L'EAU

- 25** Achat terrain Mme GRUT à Saint-Hippolyte
 - 26** Tarifs eau et assainissement applicables à compter du 11 avril 2025
-

COMMISSION DECHETS ET ENVIRONNEMENT

- 27** Tarifs redevance incitative à compter du 11 avril 2025
-

AFFAIRES DIVERSES

Avant de débiter la séance, le Président félicite Dominique LAMBERT pour son élection en tant que maire de MONTANDON.

| AFFAIRES GENERALES

01

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Sur demande du Président, après ouverture de la séance et selon la réglementation en vigueur, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, NOMME **Olivier CLEMENCE** secrétaire de séance.

02

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 26 MARS 2025

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, APPROUVE le compte-rendu du conseil communautaire du 26 mars 2025.

COMMISSION FINANCES – RESSOURCES HUMAINES

03

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

Monsieur Gérard GENTIT, délégué aux finances, présente les Comptes Administratifs 2024.

Budget annexe ORDURES MENAGERES (Annexe 1)

Le résultat d'exécution pour l'exercice 2024 est le suivant :

EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 623 914,42	G 2 534 801,05	G-A	-89 113,37
	Section d'investissement	B 133 344,05	H 595 221,06	H-B	461 877,01
		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 482 670,10 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 576 510,98 (si excédent)		
		=			
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 2 757 258,47	Q= G+H+I+J 4 189 203,19	=Q-P 1 431 944,72	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00		
	Section d'investissement	F 30 225,60	L 0,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 30 225,60	= K+L 0,00		
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 623 914,42	= G+I+K 3 017 471,15	393 556,73	
	Section d'investissement	= B+D+F 163 569,65	= H+J+L 1 171 732,04	1 008 162,39	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 787 484,07	= G+H+I+J+K+L 4 189 203,19	1 401 719,12	

Budget annexe EAU (Annexe 2)

Le résultat d'exécution pour l'exercice 2024 est le suivant :

EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 923 451,98	G 990 318,39	G-A	66 866,41
	Section d'investissement	B 1 570 929,02	H 1 890 938,29	H-B	320 009,27
		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 382 101,36 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 7 986,32 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		
		=			
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 2 502 367,32	Q= G+H+I+J 3 263 358,04	=Q-P	760 990,72
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00		
	Section d'investissement	F 289 862,84	L 162 881,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 289 862,84	= K+L 162 881,00		
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 923 451,98	= G+I+K 1 372 419,75	448 967,77	
	Section d'investissement	= B+D+F 1 868 778,18	= H+J+L 2 053 819,29	185 041,11	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 792 230,16	= G+H+I+J+K+L 3 426 239,04	634 008,88	

Budget annexe ASSAINISSEMENT (Annexe 3)

Le résultat d'exécution pour l'exercice 2024 est le suivant :

EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 2 743 860,46	G 2 401 104,01	G-A	-342 756,45
	Section d'investissement	B 1 635 193,09	H 1 920 831,67	H-B	285 638,58
		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 849 739,14 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 13 657,27 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)		
		=			
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 392 710,82	Q= G+H+I+J 5 171 674,82	=Q-P	778 964,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00		
	Section d'investissement	F 107 303,75	L 85 879,00		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 107 303,75	= K+L 85 879,00		
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 2 743 860,46	= G+I+K 3 250 843,15	506 982,69	
	Section d'investissement	= B+D+F 1 756 154,11	= H+J+L 2 006 710,67	250 556,56	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 4 500 014,57	= G+H+I+J+K+L 5 257 553,82	757 539,25	

Budget annexe SPANC (Annexe 4)

Le résultat d'exécution pour l'exercice 2024 est le suivant :

EXECUTION DU BUDGET					
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 85 937,17	G 100 229,20	G-A	14 292,03
	Section d'investissement	B 3 132,28	H 18 057,59	H-B	14 925,31
		+	+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 9 917,63 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 587,81 (si excédent)		
		=	=		
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 89 069,45	Q= G+H+I+J 129 792,23	=Q-P	40 722,78
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00	0,00	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 85 937,17	= G+I+K 110 146,83	24 209,66	
	Section d'investissement	= B+D+F 3 132,28	= H+J+L 19 645,40	16 513,12	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 89 069,45	= G+H+I+J+K+L 129 792,23	40 722,78	

Budget annexe COMBE SAINT PIERRE (Annexe 5)

Le résultat d'exécution pour l'exercice 2024 est le suivant :

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET					A	
		DEPENSES		RECETTES		
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	536 095,87	G	536 095,87	
	Section d'investissement	B	263 475,22	H	177 649,87	
			+	+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	354 342,69 (si excédent)	
			=	=		
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D		799 571,09	= G + H + I + J	
				1 068 088,43		
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00	
	Section d'investissement	F	171 122,06	L	4 302,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F		171 122,06	= K + L	4 302,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E		536 095,87	= G + I + K	536 095,87
	Section d'investissement	= B + D + F		434 597,28	= H + J + L	536 294,56
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F		970 693,15	= G + H + I + J + K + L	1 072 390,43

Budget annexe ZA (Annexe 6)

Le résultat d'exécution pour l'exercice 2024 est le suivant :

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES	RECETTES	
		A	G	
	Section de fonctionnement	535 006,50	510 658,04	
	Section d'investissement	228 480,31	313 035,00	
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 40 773,25 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 105 848,78 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		+	+	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 910 108,84	= G + H + I + J 823 693,04	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 0,00	= K + L 0,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 575 779,75	= G + I + K 510 658,04	
	Section d'investissement	= B + D + F 334 329,09	= H + J + L 313 035,00	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 910 108,84	= G + H + I + J + K + L 823 693,04	

Budget Général (Annexe 7)

Le résultat d'exécution pour l'exercice 2024 est le suivant :

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES	RECETTES	
		A	G	
	Section de fonctionnement	8 264 966,26	8 701 311,84	
	Section d'investissement	480 588,08	387 584,60	
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 3 598 656,89 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 381 202,51 (si excédent)	
		+	+	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 8 745 554,34	= G + H + I + J 13 068 755,84	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 33 612,70	L 115 220,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 33 612,70	= K + L 115 220,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 8 264 966,26	= G + I + K 12 299 968,73	
	Section d'investissement	= B + D + F 514 200,78	= H + J + L 884 007,11	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 8 779 167,04	= G + H + I + J + K + L 13 183 975,84	

L'exposé du délégué aux finances entendu, après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, après vérification de la concordance entre le compte de gestion et le compte administratif, adoptent les comptes administratifs 2024 après que le Président ait quitté la salle.

Budget annexe ORDURES MENAGERES : 53 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Budget Annexe EAU : 53 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Budget Annexe ASSAINISSEMENT : 53 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Budget annexe SPANC : 53 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
Budget annexe COMBE SAINT PIERRE : 53 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
Budget annexe ZA : 53 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention
Budget Général : 53 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Votants : 53

Pour : 53

Abstention : 0

Contre : 0

Arrivée de Richard TISSOT à 19h50.

04 APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2024

Le Président informe que les comptes de gestion 2024 des budgets annexes « Ordures Ménagères », « Combe Saint-Pierre », « Eau », « Assainissement », « SPANC », « ZA » et du budget « Général » sont conformes aux comptes administratifs correspondants.

01000 - CC DU PAYS DE MAICHE

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 727 500,37	12 330 278,53	14 057 778,90
Titres de recette émis (b)	406 838,53	8 706 215,15	9 113 053,68
Réductions de titres (c)	19 253,93	4 903,31	24 157,24
Recettes nettes (d = b - c)	387 584,60	8 701 311,84	9 088 896,44
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 727 500,37	9 153 830,61	10 881 330,98
Mandats émis (f)	484 672,55	8 353 844,87	8 838 517,42
Annulations de mandats (g)	4 084,47	88 878,61	92 963,08
Dépenses nettes (h = f - g)	480 588,08	8 264 966,26	8 745 554,34
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		436 345,58	343 342,10
(h - d) Déficit	93 003,48		

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	381 202,51		-93 003,48		288 199,03
Fonctionnement	3 598 656,89		436 345,58		4 035 002,47
TOTAL I	3 979 859,40		343 342,10		4 323 201,50
II - Budgets des services à caractère administratif					
01014-COMBE ST PIERRE CC PAYS MAICHE					
Investissement	354 342,69		-85 825,35		268 517,34
Fonctionnement					
Sous-Total	354 342,69		-85 825,35		268 517,34
01023-ZONE ACTIVITE CC PAYS MAICHE					
Investissement	-105 848,78		84 554,69		-21 294,09
Fonctionnement	-40 773,25		-24 348,46		-65 121,71
Sous-Total	-146 622,03		60 206,23		-86 415,80
TOTAL II	207 720,66		-25 619,12		182 101,54
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
01011-SPANC CC PAYS DE MAICHE					
Investissement	1 587,81		14 925,31		16 513,12
Fonctionnement	9 917,63		14 292,03		24 209,66
Sous-Total	11 505,44		29 217,34		40 722,78
01013-OM CC PAYS DE MAICHE					
Investissement	576 510,98		461 877,01		1 038 387,99
Fonctionnement	482 670,10		-89 113,37		393 556,73
Sous-Total	1 059 181,08		372 763,64		1 431 944,72
01021-ASSAINISSEMENT CC PAYS MAICHE					
Investissement	-13 657,27		285 638,58		271 981,31
Fonctionnement	1 031 971,29	182 232,15	-342 756,45		506 982,69
Sous-Total	1 018 314,02	182 232,15	-57 117,87		778 964,00
01022-EAU CC PAYS DE MAICHE					
Investissement	-7 986,32		320 009,27		312 022,95
Fonctionnement	668 259,76	286 158,40	66 866,41		448 967,77
Sous-Total	660 273,44	286 158,40	386 875,68		760 990,72

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
TOTAL III	2 749 273,98	468 390,55	731 738,79		3 012 622,22
TOTAL I + II + III	6 936 854,04	468 390,55	1 049 461,77		7 517 925,26

Après examen des titres recouvrés et des mandats émis et contrôle des Comptes de Gestion du budget général et des budgets annexes ORDURES MENAGERES, EAU, ASSAINISSEMENT, SPANC, COMBE SAINT-PIERRE, ZA dressés par Monsieur le Comptable du Trésor et Receveur de la Communauté de Communes du Pays de Maïche, pour l'exercice 2024.

Les membres du Conseil Communautaire déclarent que les Comptes de Gestion 2024 du budget général et des budgets annexes ORDURES MENAGERES, EAU, ASSAINISSEMENT, SPANC, COMBE SAINT-PIERRE, ZA visés et certifiés par l'Ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de leur part.

Votants : 55

Pour : 55

Abstention : 0

Contre : 0

05

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2024 :

Le Président présente le sujet à l'assemblée.

Budget annexe ORDURES MENAGERES

Les résultats à la fin de l'exercice 2024 sont les suivants, le Président propose aux membres du Conseil Communautaire d'affecter les résultats tels qu'ils sont proposés ci-dessous :

Fonctionnement				Affectation des résultats
Année	Résultat fin 2022	Résultat fin 2023	Résultat fin 2024	
Résultat fonctionnement exercice	- 34 003.86 €	- 98 841.68 €	- 89 113.37 €	
Fond de roulement fonctionnement (excédent reporté)	581 511.78 €	482 670.10 €	393 556.73 €	Article 002 Recettes
Investissement				
Résultat Investissement exercice		- 111 094.06 €	461 877.01 €	(En 2024 dont emprunt 300 KE)
Résultat Investissement cumulé	687 605.04 €	576 510.98 €	1 038 387.99 €	Article 001 Recettes
Total cumulé Fonctionnement + Investissement	1 269 116.82 €	1 059 181.08 €	1 431 944.72 €	
RAR solde		264 816.00 €	- 30 225.60 €	

Budget annexe EAU

Les résultats à la fin de l'exercice 2024 sont les suivants, le Président propose aux membres du Conseil Communautaire d'affecter les résultats tels qu'ils sont proposés ci-dessous :

Fonctionnement				Affectation des résultats
Année	Résultat fin 2022	Résultat fin 2023	Résultat fin 2024	
Résultat fonctionnement exercice	58 588,92 €	201 262,79 €	66 866,41 €	
Fond de roulement fonctionnement (excédent reporté)	466 996,97 €	382 101,36 €	448 967,77 €	
Investissement				
Résultat Investissement exercice		- 509 184,70 €	320 009,27 €	
Résultat Investissement cumulé	501 198,38 €	- 7 986,32 €	312 022,95 €	Article 001 Recettes
Total cumulé Fonctionnement + Investissement	968 195,35 €	374 115,04 €	760 990,72 €	
RAR solde		- 278 172,08 €	- 126 981,84 €	
Total investissement après affectation des RAR		- 286 158,40 €	185 041,11 €	
Investissement recettes Titre au 1068		286 158,40 €	- €	Article 1068 Recettes
Excédent reporté en fonctionnement (002)		95 942,96 €	448 967,77 €	Article 002 Recettes
		1068 nécessaire		

Budget annexe ASSAINISSEMENT

Les résultats à la fin de l'exercice 2024 sont les suivants, le Président propose aux membres du Conseil Communautaire d'affecter les résultats tels qu'ils sont proposés ci-dessous :

Fonctionnement				Affectation des résultats
Année	Résultat fin 2022	Résultat fin 2023	Résultat fin 2024	
Résultat fonctionnement exercice	41 864.66 €	- 398 234.82 €	- 342 756.45 €	407 741.60€--> écritures des rattachements début 2024 sur budget 2023 déduites des recettes VEOLIA 2024, résultat sans ces rattachements + 64 985.15 €. Plus d'écritures de rattachement en recettes pour 2025
Fond de roulement fonctionnement (excédent reporté)	1 430 206.11 €	849 739.14 €	506 982.69 €	
Investissement				
Résultat Investissement exercice		- 800 267.63 €	285 638.58 €	
Résultat Investissement cumulé	786 610.36 €	- 13 657.27 €	271 981.31 €	Article 001 Recettes
Total cumulé Fonctionnement + Investissement	2 216 816.47 €	836 081.87 €	778 964.00 €	
RAR solde		- 168 574.88 €	- 21 424.75 €	
Total investissement après affectation des RAR		- 182 232.15 €	250 556.56 €	
Investissement recettes Titre au 1068		182 232.15 €	- €	
Excédent reporté en fonctionnement (002)		667 506.99 €	506 982.69 €	Article 002 Recettes
		1068 nécessaire		

Budget annexe SPANC

Les résultats à la fin de l'exercice 2024 sont les suivants, le Président propose aux membres du Conseil Communautaire d'affecter les résultats tels qu'ils sont proposés ci-dessous :

Fonctionnement				Affectation des résultats
Année	Résultat fin 2022	Résultat fin 2023	Résultat fin 2024	
Résultat fonctionnement exercice	- 6 643.77 €	16 111.67 €	14 292.03 €	
Fond de roulement fonctionnement (excédent reporté)	- 6 194.04 €	9 917.63 €	24 209.66 €	Article 002 Recettes
Investissement				
Résultat Investissement exercice		- 1 988.56 €	14 925.31 €	
Résultat Investissement cumulé	3 576.37 €	1 587.81 €	16 513.12 €	Article 001 Recettes
Total cumulé Fonctionnement + Investissement	- 2 617.67 €	11 505.44 €	40 722.78 €	
RAR dépenses		- €	- €	

Budget annexe COMBE SAINT PIERRE

Les résultats à la fin de l'exercice 2024 sont les suivants, le Président propose aux membres du Conseil Communautaire d'affecter les résultats tels qu'ils sont proposés ci-dessous :

Fonctionnement				Affectation des résultats
Année	Résultat fin 2022	Résultat fin 2023	Résultat fin 2024	
Résultat fonctionnement exercice	- €	- €	- €	
Fond de roulement fonctionnement (excédent reporté)	- €	- €	- €	
Investissement				
Résultat Investissement exercice		5 098.62 €	- 85 825.35 €	
Résultat Investissement cumulé	349 244.07 €	354 342.69 €	268 517.34 €	Article 001 Recettes
Total cumulé Fonctionnement + Investissement	349 244.07 €	354 342.69 €	268 517.34 €	
RAR solde		- 458.33 €	- 166 820.06 €	

Budget annexe ZA

Les résultats à la fin de l'exercice 2024 sont les suivants, le Président propose aux membres du Conseil Communautaire d'affecter les résultats tels qu'ils sont proposés ci-dessous :

Fonctionnement				Affectation des résultats
Année	Résultat fin 2022	Résultat fin 2023	Résultat fin 2024	
Résultat fonctionnement exercice	- 8 305.11 €	- 21 430.33 €	- 24 348.46 €	
Fond de roulement fonctionnement (excédent reporté)	- 19 342.92 €	- 40 773.25 €	- 65 121.71 €	Article 002 Dépenses
Investissement				
Résultat Investissement exercice	- 47 154.94 €	- 84 554.69 €		
Résultat Investissement cumulé	- 58 693.84 €	- 105 848.78 €	- 21 294.09 €	Article 001 Dépenses
Total cumulé Fonctionnement + Investissement	- 78 036.76 €	- 146 622.03 €	- 86 415.80 €	
RAR dépenses		- €	- €	

Budget Général

Les résultats à la fin de l'exercice 2024 sont les suivants, le Président propose aux membres du Conseil Communautaire d'affecter les résultats tels qu'ils sont proposés ci-dessous :

Fonctionnement								Affectation des résultats
Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Résultat fonctionnement exercice	714 854 €	256 006 €	673 729 €	412 826 €	381 464.80 €	589 752.68 €	436 345.58 €	
Fond de roulement fonctionnement (excédent)	1 542 970 €	1 798 977 €	2 347 578 €	2 627 439 €	3 008 904.21 €	3 598 656.89 €	4 035 002.47 €	Article 002 Recettes
Investissement								
Résultat Investissement exercice						148 703.31 €	- 93 003.48 €	
Résultat Investissement cumulé	213 503 €	-3 798 €	100 319 €	301 277 €	232 499.20 €	381 202.51 €	288 199.03 €	Article 001 Recettes
Total cumulé Fonctionnement + Investissement					3 241 403.41 €	3 979 859.40 €	4 323 201.50 €	
RAR solde						- 5 054.28 €	81 607.30 €	

L'exposé entendu, le conseil communautaire à l'UNANIMITE APPROUVE et AFFECTE les résultats 2024 au budgets 2025 comme énoncé ci-dessus.

Votants : 55

Pour : 55

Abstention : 0

Contre : 0

06

VOTE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - BUDGET EAU : INTERCONNEXION AEP ST HIPPOLYTE DEPUIS MONTANDON (ACTUALISATION APCP N°3-EAU-E55L1 DANS LE CADRE DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT)

Le Président présente le sujet à l'assemblée.

Vu l'article L.2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 Février 1997,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu la délibération du 11 avril 2024 portant sur le Règlement Budgétaire et Financier,

La procédure AP/CP vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Certains projets intercommunaux sont réalisés sur plusieurs exercices budgétaires.

Il convient d'ouvrir, par délibération de l'Assemblée, les Autorisations de Programme et les Crédits de Paiement (AP/CP) liés à ces opérations.

Vu la délibération N° 2024-04-05 du 11 avril 2024 portant création de l'APCP N° 3-EAU E55L1 pour le programme de travaux « **Interconnexion alimentation en eau potable de la commune de Valoreille depuis Montandon** », Il est proposé de réviser l'APCP à la suite de la réévaluation du coût du programme des travaux.

L'autorisation de programme actualisée est la suivante :

	N° AP	3-EAU E55L1
	OBJET DE L'AP	Interconnexion AEP St Hippolyte depuis Montandon
Autorisation de Programme	AP antérieure	400 000 €
	Complément d'AP	890 603.94 €
	AP Actualisée	1 290 603.94 €
Crédits de paiement	CP Antérieur	603.94 €
	CP 2025	1 000 000 €
	CP 2026	290 000 €
	Total des CP	1 290 603.94 €

Toute modification de ces tableaux se fera par délibération de l'Assemblée.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE DECIDE :

- DE VOTER les montants de l'autorisation de Programme et la répartition des Crédits de Paiement, tels que définis précédemment.

Votants : 55

Pour : 55

Abstention : 0

Contre : 0

Communauté Cnes Pays de Maïche
EAU - 01022 EAU

27 mars 2025 14:50:09

Bilan de synthèse AP

3-EAU E55L1 - Interconnexion AEP St Hippolyte depuis Montandon

	Montant en AP			Montant en CP			
	Ouvert	Engagé	Disponible	Prévisionnel	Ouvert	Réalisé	Disponible
TOTAL	400 000.00 €	0.00 €	400 000.00 €	400 000.00 €	20 000.00 €	603.94 €	19 396.06 €
2024	400 000.00 €	0.00 €		20 000.00 €	20 000.00 €	603.94 €	19 396.06 €
55 - Interconnexion AEP St Hippolyte		0.00 €			20 000.00 €	603.94 €	19 396.06 €
2025	0.00 €	0.00 €		380 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
55 - Interconnexion AEP St Hippolyte		0.00 €			0.00 €	0.00 €	0.00 €

07

VOTE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT - BUDGET EAU : INTERCONNEXION ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE VALOREILLE DEPUIS SAINT-HIPPOLYTE (ACTUALISATION APCP N°2-EAU-E51L1 DANS LE CADRE DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT)

Le Président présente le sujet à l'assemblée.

Vu l'article L.2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 Février 1997,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu la délibération du 11 avril 2024 portant sur le Règlement Budgétaire et Financier,

La procédure AP/CP vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Certains projets intercommunaux sont réalisés sur plusieurs exercices budgétaires.

Il convient d'ouvrir, par délibération de l'Assemblée, les Autorisations de Programme et les Crédits de Paiement (AP/CP) liés à ces opérations.

Vu la délibération N° 2023-11-04 du 16 novembre 2023 portant création de l'APCP N° 2-EAU E51L1 pour le programme de travaux « **Interconnexion alimentation en eau potable de la commune de Valoreille depuis Saint-Hippolyte** »,

Il est proposé de réviser l'APCP à la suite de la réévaluation du coût du programme des travaux.

L'autorisation de programme actualisée est la suivante :

	N° AP	2-EAU E51L1 INTERCONNEXION AEP DE LA COMMUNE DE VALOREILLE DEPUIS ST- HIPPOLYTE
	OBJET DE L'AP	
Autorisation de Programme	AP antérieure	1 360 000 €
	Révision d'AP	- 212 146.10 €
	AP Actualisée	1 147 853.90 €

Crédits de paiement	CP antérieur	1 047 853.90 €
	CP 2025	100 000 €
	Total des CP	1 147 853.90 €

Toute modification de ces tableaux se fera par délibération de l'Assemblée.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE DECIDE :

- DE VOTER les montants de l'autorisation de Programme et la répartition des Crédits de Paiement, tels que définis précédemment.

Votants : 55

Pour : 55

Abstention : 0

Contre : 0

Communauté Cnes Pays de Maïche
EAU - 01022 EAU

27 mars 2025

14:49:23

Bilan de synthèse AP

2-EAU E51L1 - Interconnexion AEP de la Commune de Valoreille depuis St Hippolyte

	Montant en AP			Montant en CP			
	Ouvert	Engagé	Disponible	Prévisionnel	Ouvert	Réalisé	Disponible
TOTAL	1 360 000.00 €	1 190 109.17 €	169 890.83 €	1 360 000.00 €	1 269 724.00 €	1 047 853.90 €	221 870.10 €
2023	1 360 000.00 €	0.00 €		10 000.00 €	10 000.00 €	276.19 €	9 723.81 €
51 - Interconnexion AEP Valoreille de		0.00 €			10 000.00 €	276.19 €	9 723.81 €
2024	0.00 €	1 187 399.00 €		1 350 000.00 €	1 259 724.00 €	1 047 577.71 €	212 146.29 €
51 - Interconnexion AEP Valoreille de		1 187 399.00 €			1 259 724.00 €	1 047 577.71 €	212 146.29 €
2025	0.00 €	2 710.17 €		0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
51 - Interconnexion AEP Valoreille de		2 710.17 €			0.00 €	0.00 €	0.00 €

08

VOTE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT -BUDGET OM : RENOUVELLEMENT CAMION DE COLLECTE (ACTUALISATION APCP N° OM-1-2024 DANS LE CADRE DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT)

Le Président présente le sujet à l'assemblée.

Vu l'article L.2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 Février 1997,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
Vu la délibération du 11 avril 2024 portant sur le Règlement Budgétaire et Financier,

La procédure AP/CP vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.
Certains projets intercommunaux sont réalisés sur plusieurs exercices budgétaires.

Il convient d'ouvrir, par délibération de l'Assemblée, les Autorisations de Programme et les Crédits de Paiement (AP/CP) liés à ces opérations.

Vu la délibération N° 2024-04-06 du 11 avril 2024 portant création de l'APCP N° **OM-1-2024** pour le programme « **Renouvellement d'un camion de collecte** »,

Il est proposé de réviser l'APCP afin d'ajuster l'échéancier des crédits de paiement.

L'autorisation de programme actualisée est la suivante :

	N° AP OBJET DE L'AP	OM-1-2024 RENOUVELLEMENT D'UN CAMION DE COLLECTE
Autorisation de Programme	AP antérieure	320 000 €
	Révision d'AP	-
	AP Actualisée	320 000 €
Crédits de paiement	CP 2025	5 000 €
	CP 2026	315 000 €
	Total des CP	320 000 €

Toute modification de ces tableaux se fera par délibération de l'Assemblée.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE DECIDE :

- DE VOTER les montants de l'autorisation de Programme et la répartition des Crédits de Paiement, tels que définis précédemment.

Votants : 55

Pour : 55

Abstention : 0

Contre : 0

Bilan de synthèse AP

OM-1-2024 - Renouvellement camion de collecte

	Montant en AP			Montant en CP			
	Ouvert	Engagé	Disponible	Prévisionnel	Ouvert	Réalisé	Disponible
TOTAL	320 000.00 €	0.00 €	320 000.00 €	320 000.00 €	5 000.00 €	0.00 €	5 000.00 €
2024	320 000.00 €	0.00 €		5 000.00 €	5 000.00 €	0.00 €	5 000.00 €
43 - REMPLACEMENT BOM / RENC		0.00 €			5 000.00 €	0.00 €	5 000.00 €
2025	0.00 €	0.00 €		315 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
43 - REMPLACEMENT BOM / RENC		0.00 €			0.00 €	0.00 €	0.00 €

Arrivée de Emmanuel SAULNIER à 19h58.

09

VOTE DES AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT – BUDGET ASSAINISSEMENT : MISE EN CONFORMITE STEP DE VALOREILLE (ACTUALISATION DE L'APCP N° 1-A34L8 DANS LE CADRE DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT)

Le Président présente le sujet à l'assemblée.

Vu l'article L.2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 Février 1997,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu la délibération du 11 avril 2024 portant sur le Règlement Budgétaire et Financier,

La procédure AP/CP vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Certains projets intercommunaux sont réalisés sur plusieurs exercices budgétaires.

Il convient d'ouvrir, par délibération de l'Assemblée, les Autorisations de Programme et les Crédits de Paiement (AP/CP) liés à ces opérations.

Vu les délibérations N° 2022-48 du 14 avril 2022, N° 2023-04-04 du 5 avril 2023 et N° 2024-04-07 du 11 avril 2024 portant création et révisions de l'APCP N° 1-A34L8 pour le programme de travaux « **Mise en conformité STEP Valoreille suite SDA** »,

Il est proposé de réviser l'APCP afin d'ajuster l'échéancier des crédits de paiement.
L'autorisation de programme actualisée est la suivante :

	N° AP	1-A34L8
	OBJET DE L'AP	Mise en conformité STEP Valoreille suite SDA
Autorisation de Programme	AP antérieure	1 340 876.97 €
	Révision d'AP	- 83 072.69 €
	AP Actualisée	1 257 804.28 €
Crédits de paiement	CP antérieur	55 104.67 €
	CP 2025	1 202 699.61 €
	Total des CP	1 257 804.28 €

Toute modification de ces tableaux se fera par délibération de l'Assemblée.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE DECIDE :

- DE VOTER les montants de l'autorisation de Programme et la répartition des Crédits de Paiement, tels que définis précédemment.

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

10

VOTE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT – BUDGET ASSAINISSEMENT : FILIERE BOUES STEP DE MAICHE (ACTUALISATION DE L'APCP N° 1ASS-A29L6 DANS LE CADRE DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT)

Le Président présente le sujet à l'assemblée.

Vu l'article L.2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 Février 1997,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,
Vu la délibération du 11 avril 2024 portant sur le Règlement Budgétaire et Financier,

La procédure AP/CP vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Il convient d'ouvrir, par délibération de l'Assemblée, les Autorisations de Programme et les Crédits de Paiement (AP/CP) liés à ces opérations.

Vu les délibérations N° 2022-49 du 14 avril 2022, N° 2023-04-05 du 5 avril 2023, N° 2024-04-08 du 11 avril 2024 portant création et révisions de l'APCP N° 1-ASS A29L6 pour le programme de travaux « Filières boues STEP de Maîche »,

Il est proposé de réviser l'APCP afin d'ajuster l'échéancier des crédits de paiement.
L'autorisation de programme actualisée est la suivante :

	N° AP OBJET DE L'AP	1-ASS-A29L6 Filières boues Step de Maîche
Autorisation de Programme	AP antérieure	2 057 201.84 €
	Révision d'AP	- 37 936.85 €
	AP Actualisée	2 019 264.99 €
Crédits de paiement	CP antérieur	1 849 264.99 €
	CP 2025	170 000.00 €
	Total des CP	2 019 264.99 €

Toute autre modification de ces tableaux se fera par délibération de l'Assemblée.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE DECIDE :

- DE VOTER les montants de l'autorisation de Programme et la répartition des Crédits de Paiement, tels que définis précédemment.

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

11

VOTE DES AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDIT DE PAIEMENT – BUDGET ASSAINISSEMENT : CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION D'EPURATION CHARQUEMONT – LES ECORCES (ACTUALISATION APCP N° ASS-A41L1 DANS LE CADRE DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT)

Le Président présente le sujet à l'assemblée.

Vu l'article L.2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 Février 1997,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Vu la délibération du 11 avril 2024 portant sur le Règlement Budgétaire et Financier,

La procédure AP/CP vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Certains projets intercommunaux sont réalisés sur plusieurs exercices budgétaires.

Il convient d'ouvrir, par délibération de l'Assemblée, les Autorisations de Programme et les Crédits de Paiement (AP/CP) liés à ces opérations.

Vu la délibération N° 2024-04-09 du 11 avril 2024 portant création de l'APCP N° ASS-A41L1 pour le programme de travaux « **Construction d'une nouvelle station d'épuration CHARQUEMONT – LES ECORCES** »,

Il est proposé de réviser l'APCP à la suite de la réévaluation du coût du programme des travaux :

Les reports de crédits de paiement non utilisés se feront automatiquement d'une année sur l'autre. Toute autre modification de ces tableaux se fera par délibération de l'Assemblée.

	N° AP	ASS-A41L1 Construction d'une station d'épuration Charquemont-Les Ecorces
	OBJET DE L'AP	
Autorisation de Programme	AP antérieure	2 050 000 €
	Révision d'AP	+ 2 292 720 €
	AP Actualisée	4 342 720 €
Crédits de paiement	CP Antérieur	720 €
	CP 2025	100 000 €
	CP 2026	172 000 €
	CP 2027	2 000 000 €
	CP 2028	2 070 000 €
	Total des CP	4 342 720 €

Toute modification de ces tableaux se fera par délibération de l'Assemblée.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE DECIDE :

- DE VOTER les montants de l'autorisation de Programme et la répartition des Crédits de Paiement, tels que définis précédemment.

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

Communauté Cnes Pays de Maïche - 01021 ASSAINISSEMENT - CA - 2024

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
1-ASS 29L6	2 278 814,72	0,00	2 278 814,72	1 521 685,43	542 216,41	0,00	327 579,56
1-A34L8	2 005 426,58	-664 549,61	1 340 876,97	40 876,97	390 000,00	910 000,00	14 227,70
ASS-A41L1	0,00	2 050 000,00	2 050 000,00	0,00	100 000,00	1 950 000,00	720,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

12

VOTE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDIT DE PAIEMENT – BUDGET GENERAL : FUTUR SIEGE DE LA CCPM (ACTUALISATION APCP N°BG-1-2024 DANS LE CADRE DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT)

Le Président présente le sujet à l'assemblée.

Vu l'article L.2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 Février 1997,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du 11 avril 2024 portant sur le Règlement Budgétaire et Financier,

La procédure AP/CP vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Certains projets intercommunaux sont réalisés sur plusieurs exercices budgétaires.

Il convient d'ouvrir, par délibération de l'Assemblée, les Autorisations de Programme et les Crédits de Paiement (AP/CP) liés à ces opérations.

Vu la délibération N° 2024-04-10 du 11 avril 2024 portant création de l'APCP **BG-1-2024 « Nouveau siège CCPM »**,

Il est proposé de réviser l'APCP à la suite de la réévaluation du coût du programme des travaux :

	N° AP OBJET DE L'AP	BG-1-2024 Nouveau siège CCPM
Autorisation de Programme	AP antérieure	5 241 000 €
	Révision d'AP	+ 59 906.23
	AP Actualisée	5 300 906.23 €
Crédits de paiement	CP antérieur	45 906.23 €
	CP 2025	1 115 000 €
	CP 2026	2 070 000 €
	CP 2027	2 070 000 €
	Total des CP	5 300 906.23 €

Toute modification de ces tableaux se fera par délibération de l'Assemblée.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE DECIDE :

- DE VOTER les montants de l'autorisation de Programme et la répartition des Crédits de Paiement, tels que définis précédemment.

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

Communauté Cnes Pays de Maïche
CC - 01000 Budget général CCPM

27 mars 2025

14:47:37

Bilan de synthèse AP

BG-1-2024 - NOUVEAU SIEGE CCPM

	Montant en AP			Prévisionnel	Montant en CP		
	Ouvert	Engagé	Disponible		Ouvert	Réalisé	Disponible
TOTAL	5 241 000.00 €	717 060.00 €	4 523 940.00 €	5 241 000.00 €	794 000.00 €	115 621.43 €	678 378.57 €
2024	5 241 000.00 €	717 060.00 €		794 000.00 €	794 000.00 €	45 906.23 €	748 093.77 €
90 - NOUVEAU SIEGE CCPM		717 060.00 €			794 000.00 €	45 906.23 €	748 093.77 €
2025	0.00 €	0.00 €		1 783 000.00 €	0.00 €	69 715.20 €	-69 715.20 €
90 - NOUVEAU SIEGE CCPM		0.00 €			0.00 €	69 715.20 €	-69 715.20 €
2026	0.00 €	0.00 €		2 664 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
90 - NOUVEAU SIEGE CCPM		0.00 €			0.00 €	0.00 €	0.00 €

13

VOTE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDIT DE PAIEMENT – BUDGET COMBE SAINT PIERRE : DEVELOPPEMENT STATION 4 SAISONS (OUVERTURE APCP N° CSP-4-SAISONS DANS LE CADRE DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT)

Le Président présente le sujet à l'assemblée.

Vu l'article L.2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 Février 1997,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du 11 avril 2024 portant sur le Règlement Budgétaire et Financier,

La procédure AP/CP vise à planifier la mise en œuvre d'investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique. Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Certains projets intercommunaux sont réalisés sur plusieurs exercices budgétaires.

Il convient d'ouvrir, par délibération de l'Assemblée, les Autorisations de Programme et les Crédits de Paiement (AP/CP) liés à ces opérations.

Il est proposé d'ouvrir une APCP pour l'opération CSP-4 SAISONS.

L'Autorisation de Programme et Crédits de Paiement est la suivante :

Toute modification de ces tableaux se fera par délibération de l'Assemblée.

	N° AP	CSP-4 SAISONS Développement Station 4 Saisons Combe Saint Pierre
	OBJET DE L'AP	
Autorisation de Programme	AP Montant	1 965 000 €
Crédits de paiement	CP 2025	270 000 €
	CP 2026	529 500 €
	CP 2027	1 166 000 €
	Total des CP	1 965 000 €

Toute modification de ces tableaux se fera par délibération de l'Assemblée.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE DECIDE :

- DE VOTER les montants de l'autorisation de Programme et la répartition des Crédits de Paiement, tels que définis précédemment.

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

14

APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2025 (Budgets annexes)

Franck VILLEMAIN, Président, expose le sujet à l'assemblée.

Les budgets primitifs sont le reflet des propositions des commissions thématiques, arbitrées par la commission Finances et validées lors du débat d'orientations budgétaires votés à l'unanimité par le conseil communautaire dans sa séance du 26 MARS 2025.

Quelques ajustements peuvent cependant intervenir entre le DOB et le vote du budget primitif afin d'assurer l'équilibre tant budgétaire que financier de l'ensemble des budgets de l'EPCI ou afin de prendre en compte de nouveaux éléments (notification des produits de fiscalité, etc....).

[Budget annexe ORDURES MENAGERES \(Annexe 8\)](#)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	446 871,00	0,00	439 260,00	0,00	439 260,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	770 049,00	0,00	772 303,00	0,00	772 303,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 243 866,34	0,00	1 276 605,74	0,00	1 276 605,74
Total des dépenses de gestion des services		2 460 786,34	0,00	2 488 168,74	0,00	2 488 168,74
66	Charges financières	16 576,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	20 000,00		20 000,00	0,00	20 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 503 362,34	0,00	2 529 168,74	0,00	2 529 168,74
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	286 394,04		299 170,02	0,00	299 170,02
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		286 394,04		299 170,02	0,00	299 170,02
TOTAL		2 789 756,38	0,00	2 828 338,76	0,00	2 828 338,76

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 828 338,76
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 200 000,00	0,00	2 240 000,00	0,00	2 240 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	285 000,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 500,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
Total des recettes de gestion des services		2 486 500,00	0,00	2 543 500,00	0,00	2 543 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	74 500,00	0,00	74 500,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 487 000,00	0,00	2 618 000,00	0,00	2 618 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	10 647,13		10 700,00	0,00	10 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		10 647,13		10 700,00	0,00	10 700,00
TOTAL		2 497 647,13	0,00	2 628 700,00	0,00	2 628 700,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	393 556,73
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 022 256,73
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	288 470,02	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	-------------------	---

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	144 808,35	30 225,60	207 800,00	0,00	238 025,60
	Total des dépenses d'équipement	144 808,35	30 225,60	207 800,00	0,00	238 025,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	62 174,00	0,00	65 000,00	0,00	65 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	62 174,00	0,00	65 000,00	0,00	65 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	206 982,35	30 225,60	272 800,00	0,00	303 025,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 362,76		10 700,00	0,00	10 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	7 362,76		10 700,00	0,00	10 700,00
	TOTAL	214 345,11	30 225,60	283 500,00	0,00	313 725,60

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	313 725,60
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 754,36	0,00	39 045,72	0,00	39 045,72
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	23 754,36	0,00	39 045,72	0,00	39 045,72

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		323 754,36	0,00	39 045,72	0,00	39 045,72
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	286 394,04		299 170,02	0,00	299 170,02
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		286 394,04		299 170,02	0,00	299 170,02
TOTAL		610 148,40	0,00	338 215,74	0,00	338 215,74

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 038 387,99
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 376 603,73
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	288 470,02
---	-------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	36 667,20	61 000,00	0,00
13	Opération d'équipement n° 13 (5)	1 500,00	500,00	0,00
20	Opération d'équipement n° 20 (5)	7 200,00	0,00	0,00
25	Opération d'équipement n° 25 (5)	3 000,00	3 000,00	0,00
32	Opération d'équipement n° 32 (5)	15 000,00	18 000,00	0,00
33	Opération d'équipement n° 33 (5)	35 000,00	0,00	0,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	4 080,00	0,00	0,00
38	Opération d'équipement n° 38 (5)	7 936,80	0,00	0,00
41	Opération d'équipement n° 41 (5)	0,00	81 000,00	0,00
42	Opération d'équipement n° 42 (5)	25 000,00	30 000,00	0,00
43	Opération d'équipement n° 43 (5)	5 000,00	5 000,00	0,00
44	Opération d'équipement n° 44 (5)	4 424,35	9 300,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		144 808,35	207 800,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	62 174,00	65 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	62 174,00	65 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		62 174,00	65 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		206 982,35	272 800,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	7 362,76	10 700,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	7 362,76	10 700,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	4 500,00	4 500,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	2 862,76	2 862,76	0,00
139181	de la collectivité de rattachement	0,00	3 337,24	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		7 362,76	10 700,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		214 345,11	283 500,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	30 225,60
----------------------------	-----------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	313 725,60
--	------------

Code	Libellé de l'opération
11	REDEVANCE INCITATIVE
12	REHABILITATION DECHETERIE
13	MATERIEL ET OUTILLAGE DIVERS
18	MATERIEL INFORMATIQUE
20	STOCKAGE INERTES REHABILITATION
25	AMENAGEMENT POINT DE COLLECTE
32	COLONNES DE VERRE
33	DECHETERIE MOBILE
36	KARCHER PAGOT CAPUT
38	INFILTRATIONS BATIMENT DECHETERIE HOLUP
41	TRACTOPELLE DECHETERIE
42	REHABILITATION HAUT DE QUAI SITE DECHETERIE (BAVETTE GARDE AU CO
43	REMPLACEMENT BOM / RENOUELEMENT CAMION COLLECTE
44	SYSTEME DE GESTION DE FLOTTE VEHICULE COLLECTE - FJ-243-JX

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		300 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 754,36	39 045,72	0,00
10222	FCTVA	23 754,36	39 045,72	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		23 754,36	39 045,72	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		323 754,36	39 045,72	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	286 394,04	299 170,02	0,00
2131	Bâtiments	0,00	49 170,02	0,00
28031	Frais d'études	1 416,00	1 848,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	7 497,30	7 497,30	0,00
28131	Bâtiments	3 470,99	3 867,83	0,00
28135	Installations générales, agencements, ...	135,20	135,20	0,00
28138	Autres constructions	61 769,78	63 033,44	0,00
28157	Aménagements des matériels industriels	33 352,37	40 700,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	1 220,43	1 220,43	0,00
28182	Matériel de transport	174 828,20	129 655,61	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 312,52	186,00	0,00
28184	Mobilier	121,11	83,76	0,00
28188	Autres	1 270,14	1 772,43	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		286 394,04	299 170,02	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		286 394,04	299 170,02	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		610 148,40	338 215,74	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 038 387,99
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 376 603,73
---	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	243 041,00	0,00	174 573,00	0,00	174 573,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	124 499,75	0,00	141 306,00	0,00	141 306,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	7 345,95	0,00	6 175,00	0,00	6 175,00
Total des dépenses de gestion des services		374 886,70	0,00	322 054,00	0,00	322 054,00
66	Charges financières	37 000,00	0,00	27 500,00	0,00	27 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		411 886,70	0,00	349 554,00	0,00	349 554,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	630 000,00		625 000,00	0,00	625 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		630 000,00		625 000,00	0,00	625 000,00
TOTAL		1 041 886,70	0,00	974 554,00	0,00	974 554,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	974 554,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	681 300,00	0,00	631 350,00	0,00	631 350,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 700,00	0,00	13 700,00	0,00	13 700,00
Total des recettes de gestion des services		695 000,00	0,00	645 050,00	0,00	645 050,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		695 000,00	0,00	645 050,00	0,00	645 050,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	215 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		215 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
TOTAL		910 000,00	0,00	845 050,00	0,00	845 050,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	448 967,77
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 294 017,77
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	425 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	-------------------	---

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 839 696,08	289 862,84	1 949 866,50	0,00	2 239 729,34
	Total des dépenses d'équipement	2 839 696,08	289 862,84	1 949 866,50	0,00	2 239 729,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	140 000,00	0,00	115 000,00	0,00	115 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	140 000,00	0,00	115 000,00	0,00	115 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	22 606,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 002 302,08	289 862,84	2 064 866,50	0,00	2 354 729,34
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	215 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	215 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
	TOTAL	3 217 302,08	289 862,84	2 264 866,50	0,00	2 554 729,34

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 554 729,34
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 884 997,44	162 881,00	833 131,94	0,00	996 012,94
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	0,00	800 000,00	0,00	800 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 384 997,44	162 881,00	1 633 131,94	0,00	1 796 012,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	286 158,40	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	286 158,40	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	22 606,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 693 761,84	162 881,00	1 633 131,94	0,00	1 796 012,94
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	630 000,00		625 000,00	0,00	625 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		630 000,00		625 000,00	0,00	625 000,00
TOTAL		3 323 761,84	162 881,00	2 258 131,94	0,00	2 421 012,94

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	312 022,95
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 733 035,89
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	425 000,00
---	-------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	791,67	0,00	0,00
20	Opération d'équipement n° 20 (5)	0,00	0,00	0,00
34	Opération d'équipement n° 34 (5)	2 900,00	0,00	0,00
39	Opération d'équipement n° 39 (5)	12 440,00	0,00	0,00
40	Opération d'équipement n° 40 (5)	39 369,00	0,00	0,00
42	Opération d'équipement n° 42 (5)	90 675,88	0,00	0,00
46	Opération d'équipement n° 46 (5)	261 824,73	210 000,00	0,00
47	Opération d'équipement n° 47 (5)	251 316,75	246 173,00	0,00
49	Opération d'équipement n° 49 (5)	280 922,05	30 000,00	0,00
50	Opération d'équipement n° 50 (5)	99 932,00	9 298,90	0,00
51	Opération d'équipement n° 51 (5)	1 259 724,00	100 000,00	0,00
52	Opération d'équipement n° 52 (5)	108 300,00	64 000,00	0,00
53	Opération d'équipement n° 53 (5)	366 500,00	216 894,60	0,00
54	Opération d'équipement n° 54 (5)	3 000,00	3 000,00	0,00
55	Opération d'équipement n° 55 (5)	20 000,00	1 000 000,00	0,00
56	Opération d'équipement n° 56 (5)	42 000,00	32 000,00	0,00
57	Opération d'équipement n° 57 (5)	0,00	3 000,00	0,00
58	Opération d'équipement n° 58 (5)	0,00	15 000,00	0,00
59	Opération d'équipement n° 59 (5)	0,00	20 500,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 839 696,08	1 949 866,50	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	140 000,00	115 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	140 000,00	110 850,00	0,00
16871	Remboursements des emprunts souscrits pa	0,00	4 150,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	140 000,00	115 000,00	0,00
458105	Défense incendie Valoreille (6)	22 606,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	22 606,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 002 302,08	2 064 866,50	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	215 000,00	200 000,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	215 000,00	200 000,00	0,00
139111	Sub. éqipt cpte résult. Agence de l'eau	83 636,00	83 636,00	0,00
139118	Sub. éqipt cpte résult. Autres	1 053,00	1 053,00	0,00
13913	Sub. éqipt cpte résult. Départements	126 955,00	111 955,00	0,00
13914	Sub. éqipt cpte résult. Communes	3 356,00	3 356,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	215 000,00	200 000,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 217 302,08	2 264 866,50	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (10)			289 862,84
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			2 554 729,34

Code	Libellé de l'opération
12	Travaux ancien SIVU EAU
17	Travaux Battenans Varin
18	Travaux Bief Dampjoux
34	Travaux sur station et traitement eau
39	Travaux divers 2020
40	Programme règlementaire 2021
42	Programme ouvrages 2021
46	Travaux sur réseau 2022
47	Travaux sur ouvrages 2022
49	Travaux sur réseau 2023
50	Programme ouvrages 2023
51	Interconnexion AEP Valoreille depuis St Hippolyte
52	Renouvellement réseaux AEP
53	Réhabilitation complète des différents sites
54	Acte notarié
55	Interconnexion AEP St Hippolyte depuis Montandon
56	Programme sécurisation 2024
57	Etude de sécurisation AEP Nord Franche Comté - Pôle métropolitain
58	Glère - Réhabilitation du réseau AEP sur le pont
59	Réfection

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 884 997,44	833 131,94	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	938 660,75	611 264,50	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	88 832,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	857 504,69	221 867,44	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	500 000,00	800 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	500 000,00	800 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 384 997,44	1 633 131,94	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	286 158,40	0,00	0,00
1068	Autres réserves	286 158,40	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		286 158,40	0,00	0,00
458205	Défense incendie Valoreille (5)	22 606,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		22 606,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 693 761,84	1 633 131,94	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	630 000,00	625 000,00	0,00
28031	Frais d'études	6 678,32	5 120,33	0,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	1 622,67	1 622,67	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	12 678,49	12 678,49	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	68 263,97	73 183,29	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	341 125,24	337 987,58	0,00
28154	Matériel industriel	22 215,41	22 215,41	0,00
28158	Autres	1 648,40	1 648,40	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	62,43	62,43	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	102,74	102,74	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mat)	171 835,33	166 611,66	0,00
28181	Installations générales, agencements	424,00	424,00	0,00
28182	Matériel de transport	3 343,00	3 343,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		630 000,00	625 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		630 000,00	625 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 323 761,84	2 258 131,94	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	162 881,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	312 022,95
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 733 035,89
---	---------------------

Budget annexe Assainissement (Annexe 10)

Communauté Cnes Pays de Maïche - 01021 ASSAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 218 537,44	0,00	1 136 562,95	0,00	1 136 562,95
012	Charges de personnel, frais assimilés	439 000,00	0,00	464 065,37	0,00	464 065,37
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	14 263,37	0,00	12 167,95	0,00	12 167,95
Total des dépenses de gestion des services		1 671 800,81	0,00	1 612 796,27	0,00	1 612 796,27
66	Charges financières	163 254,00	0,00	110 000,00	0,00	110 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	50 945,00	0,00	50 945,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	2 000,00		1 000,00	0,00	1 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 838 054,81	0,00	1 774 741,27	0,00	1 774 741,27
023	Virement à la section d'investissement (6)	189 161,42		120 075,64	0,00	120 075,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 100 000,00		1 045 000,00	0,00	1 045 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 289 161,42		1 165 075,64	0,00	1 165 075,64
TOTAL		3 127 216,23	0,00	2 939 816,91	0,00	2 939 816,91

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 939 816,91
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 387 000,00	0,00	2 364 236,06	0,00	2 364 236,06
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	0,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Total des recettes de gestion des services		2 467 000,00	0,00	2 439 236,06	0,00	2 439 236,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 467 000,00	0,00	2 439 236,06	0,00	2 439 236,06
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	421 000,00		421 000,00	0,00	421 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		421 000,00		421 000,00	0,00	421 000,00
TOTAL		2 888 000,00	0,00	2 860 236,06	0,00	2 860 236,06

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	506 982,69
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 367 218,75
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	744 075,64	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	-------------------	---

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 332 592,46	107 303,75	2 297 699,61	0,00	2 405 003,36
	Total des dépenses d'équipement	2 332 592,46	107 303,75	2 297 699,61	0,00	2 405 003,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	618 195,34	0,00	545 000,00	0,00	545 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	618 195,34	0,00	545 000,00	0,00	545 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 950 787,80	107 303,75	2 842 699,61	0,00	2 950 003,36
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	314 247,28		421 000,00	0,00	421 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	314 247,28		421 000,00	0,00	421 000,00
	TOTAL	3 265 035,08	107 303,75	3 263 699,61	0,00	3 371 003,36

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 371 003,36
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 415 429,50	85 879,00	1 198 067,41	0,00	1 283 946,41
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	507 172,00	0,00	650 000,00	0,00	650 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 922 601,50	85 879,00	1 848 067,41	0,00	1 933 946,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	182 232,15	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	182 232,15	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 104 833,65	85 879,00	1 848 067,41	0,00	1 933 946,41
021	Virement de la section d'exploitation (4)	189 161,42		120 075,64	0,00	120 075,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 100 000,00		1 045 000,00	0,00	1 045 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 289 161,42		1 165 075,64	0,00	1 165 075,64
TOTAL		3 393 995,07	85 879,00	3 013 143,05	0,00	3 099 022,05

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	271 981,31
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 371 003,36
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

744 075,64

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
26	Opération d'équipement n° 26 (5)	42 233,00	0,00	0,00
27	Opération d'équipement n° 27 (5)	1 546,10	0,00	0,00
28	Opération d'équipement n° 28 (5)	195 002,80	135 000,00	0,00
29	Opération d'équipement n° 29 (5)	542 216,41	170 000,00	0,00
30	Opération d'équipement n° 30 (5)	3 675,50	0,00	0,00
32	Opération d'équipement n° 32 (5)	16 139,65	0,00	0,00
34	Opération d'équipement n° 34 (5)	390 000,00	1 202 699,61	0,00
36	Opération d'équipement n° 36 (5)	390 170,64	180 000,00	0,00
37	Opération d'équipement n° 37 (5)	480 889,70	240 000,00	0,00
39	Opération d'équipement n° 39 (5)	120 718,66	160 000,00	0,00
41	Opération d'équipement n° 41 (5)	100 000,00	100 000,00	0,00
43	Opération d'équipement n° 43 (5)	50 000,00	0,00	0,00
44	Opération d'équipement n° 44 (5)	0,00	110 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 332 592,46	2 297 699,61	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	618 195,34	545 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	554 125,34	542 800,00	0,00
1681	Autres emprunts	64 070,00	0,00	0,00
16871	Remboursements des emprunts souscrits pa	0,00	2 200,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		618 195,34	545 000,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 950 787,80	2 842 699,61	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	314 247,28	421 000,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	314 247,28	421 000,00	0,00
139111	Sub. éqipt cpte résult. Agence de l'eau	74 005,78	74 005,78	0,00
139118	Sub. éqipt cpte résult. Autres	8 619,39	8 619,39	0,00
13912	Sub. éqipt cpte résult. Régions	15 401,94	15 401,94	0,00
13913	Sub. éqipt cpte résult. Départements	210 530,46	210 530,46	0,00
13914	Sub. éqipt cpte résult. Communes	3 730,30	3 730,30	0,00
13915	Sub. éqipt cpte résult. Groupements	1 433,33	1 433,33	0,00
13917	Sub. éqipt cpte résult. Budget communaut	526,08	526,08	0,00
139181	de la collectivité de rattachement	0,00	106 752,72	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		314 247,28	421 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 265 035,08	3 263 699,61	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	107 303,75
----------------------------	------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			3 371 003,36

Code	Libellé de l'opération
26	Travaux sur réseaux assainissement
27	Travaux sur réseaux 2020
28	Matériel 2020, GEPU, SIG, boîte branchement
29	Travaux sur stations d'épuration 2020
30	Enveloppe réseaux 2021
32	Enveloppe STEP 2021
34	Programme dossier STEP travaux suite SDA
36	Programme Réseau suite SDA
37	Programme Réseau suite projet communes et/ou pb structurels
39	Programme PRG Général/Matériel
41	Construction Station épuration LES ECORCES
43	Programme STEP Travaux suite SDA
44	Programme STEP sans APCP

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 415 429,50	1 198 067,41	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 061 572,50	637 050,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	353 857,00	68 551,00	0,00
13188	des tiers	0,00	492 466,41	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	507 172,00	650 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	507 172,00	650 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 922 601,50	1 848 067,41	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	182 232,15	0,00	0,00
1068	Autres réserves	182 232,15	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		182 232,15	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 104 833,65	1 848 067,41	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	189 161,42	120 075,64	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 100 000,00	1 045 000,00	0,00
28031	Frais d'études	73 092,37	29 431,02	0,00
28033	Frais d'insertion	102,40	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	601,00	601,00	0,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 559,63	1 559,63	0,00
28131	Bâtiments	202 126,89	201 422,89	0,00
28138	Aménagement Autres constructions	766,25	766,25	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	217 420,92	17 455,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	174 063,30	0,00
28155	Outilsage industriel	467,96	467,96	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	13 102,71	0,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	132,78	132,78	0,00
28173	Constructions (mise à disposition)	83 076,35	83 076,35	0,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	479 744,77	484 597,27	0,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	2 014,29	2 014,29	0,00
28181	Installations générales, agencements	1 272,00	4 073,90	0,00
28182	Matériel de transport	35 310,36	30 296,91	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	231,35	21,40	0,00
28184	Mobilier	178,34	15,00	0,00
28188	Autres	1 902,34	1 902,34	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 289 161,42	1 165 075,64	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 289 161,42	1 165 075,64	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 393 995,07	3 013 143,05	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	85 879,00
---------------------------	-----------

+

Communauté Cnes Pays de Maïche - 01021 ASSAINISSEMENT - BP (projet de budget) - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			271 981,31
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			3 371 003,36

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	55 080,00	0,00	64 784,00	0,00	64 784,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	43 779,00	0,00	42 818,00	0,00	42 818,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00	0,00	550,00	0,00	550,00
Total des dépenses de gestion des services		99 359,00	0,00	108 152,00	0,00	108 152,00
66	Charges financières	520,79	0,00	398,00	0,00	398,00
67	Charges exceptionnelles	2 400,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	465,00		670,00	0,00	670,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		102 744,79	0,00	112 220,00	0,00	112 220,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 758,12		100,00	0,00	100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 758,12		100,00	0,00	100,00
TOTAL		104 502,91	0,00	112 320,00	0,00	112 320,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	112 320,00
---	-------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	95 357,50	0,00	106 634,40	0,00	106 634,40
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		95 357,50	0,00	106 634,40	0,00	106 634,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 500,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		98 857,50	0,00	111 634,40	0,00	111 634,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		98 857,50	0,00	111 634,40	0,00	111 634,40

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	24 209,66
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	135 844,06
---	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	100,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régle.
---	---------------	---

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	100,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 133,00	0,00	3 256,00	0,00	3 256,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 133,00	0,00	3 256,00	0,00	3 256,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 233,00	0,00	4 256,00	0,00	4 256,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	3 233,00	0,00	4 256,00	0,00	4 256,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 256,00
---	-----------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	16,40	0,00	164,00	0,00	164,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	16,40	0,00	164,00	0,00	164,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		16,40	0,00	164,00	0,00	164,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (4)	1 758,12		100,00	0,00	100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 758,12		100,00	0,00	100,00
TOTAL		1 774,52	0,00	264,00	0,00	264,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	16 513,12
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 777,12
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

100,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	100,00	1 000,00	0,00
2157	Aménagements matériels industriels	100,00	1 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		100,00	1 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 133,00	3 256,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 133,00	3 256,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 133,00	3 256,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 233,00	4 256,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 233,00	4 256,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 256,00
--	----------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	16,40	164,00	0,00
10222	FCTVA	16,40	164,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		16,40	164,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		16,40	164,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 758,12	100,00	0,00
2801	Frais d'établissement	0,00	100,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 262,40	0,00	0,00
28157	Aménagement matériel industriel	399,00	0,00	0,00
28188	Autres	96,72	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 758,12	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 758,12	100,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 774,52	264,00	0,00

		+
RESTES A REALISER N-1 (9)		0,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		16 513,12
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		16 777,12

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré ADOPTE les budgets primitifs 2025 comme suit :

Budget Annexe ORDURES MENAGERES : 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Budget Annexe EAU : 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Budget Annexe ASSAINISSEMENT : 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Budget annexe SPANC : 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

Budget annexe COMBE SAINT PIERRE (Annexe 12)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	640 620,94	538 923,66
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	171 122,06	4 302,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 268 517,34
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		811 743,00	811 743,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	617 235,22	617 235,22
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		617 235,22	617 235,22
TOTAL DU BUDGET (4)		1 428 978,22	1 428 978,22

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	156 281,00	0,00	151 032,90	0,00	151 032,90
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	245 000,00	0,00	251 565,10	0,00	251 565,10
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	7 126,99	0,00	22 981,00	0,00	22 981,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		408 407,99	0,00	425 579,00	0,00	425 579,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	300,00	0,00	300,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	10 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		419 407,99	0,00	425 879,00	0,00	425 879,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		23 361,22	0,00	23 361,22
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	160 000,00		167 995,00	0,00	167 995,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		160 000,00		191 356,22	0,00	191 356,22

TOTAL	579 407,99	0,00	617 235,22	0,00	617 235,22
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	617 235,22
--	-------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	143 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	389 407,99	0,00	405 283,67	0,00	405 283,67
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	24 500,00	0,00	24 500,00
Total des recettes de gestion courante		532 407,99	0,00	579 783,67	0,00	579 783,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	54,00	0,00	54,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		2 397,55	0,00	2 397,55
Total des recettes réelles de fonctionnement		532 407,99	0,00	582 235,22	0,00	582 235,22

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	47 000,00		35 000,00	0,00	35 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		47 000,00		35 000,00	0,00	35 000,00

TOTAL	579 407,99	0,00	617 235,22	0,00	617 235,22
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	617 235,22
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	156 356,22	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	10 000,00	0,00	160 000,00	0,00	160 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	476 958,33	171 122,06	444 620,94	0,00	615 743,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		716 958,33	171 122,06	604 620,94	0,00	775 743,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		716 958,33	171 122,06	605 620,94	0,00	776 743,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	47 000,00		35 000,00	0,00	35 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		47 000,00		35 000,00	0,00	35 000,00

TOTAL	763 958,33	171 122,06	640 620,94	0,00	811 743,00
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	811 743,00
---	-------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	402 100,00	4 302,00	247 428,00	0,00	251 730,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	97 739,44	0,00	97 739,44
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		402 100,00	4 302,00	345 167,44	0,00	349 469,44
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	2 400,00	0,00	2 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	2 400,00	0,00	2 400,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		402 100,00	4 302,00	347 567,44	0,00	351 869,44

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		23 361,22	0,00	23 361,22
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	160 000,00		167 995,00	0,00	167 995,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		160 000,00		191 356,22	0,00	191 356,22

TOTAL	562 100,00	4 302,00	538 923,66	0,00	543 225,66
--------------	-------------------	-----------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	268 517,34
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	811 743,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

156 356,22

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10	AMENAGEMENT COMBE SAINT PIERRE		3 244,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11	DAMEUR		136 711,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	ACQUISITIONS PATINS		2 292,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	BATIMENTS		834 935,04	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
14	MATERIEL DE LOCATION		42 765,07	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
15	WEBCAM SUR LE SITE		594,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	ACQUISITION GIROBOYEUR		2 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	TELESKIS		315 992,55	9 500,00	50 500,00	0,00	0,00	50 500,00
18	AMENAGEMENTS PATINOIRE		269 024,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19	FILETS PARC AVENTURE		3 173,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	VIA FERRATA		89 224,86	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
21	MINI KARTS		2 795,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	ACES GARAGE DE LA MONTE		8 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	GESTION DU SITE		94 547,66	13 938,56	15 061,44	0,00	0,00	15 061,44
24	PARC AVENTURE		289 718,86	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
25	VTT		3 184,40	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
26	ZONE LOISIRS		8 868,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	RESTAURANT		78 060,08	1 296,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
29	MOUSQUETONS ET 'POULIES		5 614,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30	NOUVELLES ACTIVITES		4 448,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31	EPI VIA ET ACCRO		10 566,22	0,00	3 800,80	0,00	0,00	3 800,80
32	STRUCTURE GONFLABLE		3 605,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
34	MATERIEL ROULANT ET ACCESSOIRES		8 785,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
35	VITABRI		2 083,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
36	PUMP-TRACK		2 900,00	146 387,50	113 612,50	0,00	0,00	113 612,50
37	BILLETTERIE INFORMATIQUE		14 999,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
38	DEVELOPPEMENT STATION 4 SAISONS		44 371,00	0,00	270 000,00	0,00	0,00	270 000,00
39	PATINOIRE SYNTHETIQUE		97 171,80	0,00	80 466,20	0,00	0,00	80 466,20
TOTAL			2 380 787,17	171 122,06	603 440,94	0,00	0,00	603 440,94

Budget annexe ZA (Annexe 13)

Communauté Cnes Pays de Maïche - 01023 ZONE ACTIVITE CC PAY SMAICH - BP (projet de budget) - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	852 159,90	987 624,73
+		+	+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 21 294,09	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		873 453,99	987 624,73

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 461 666,73	1 526 788,44
+		+	+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 65 121,71	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 526 788,44	1 526 788,44

TOTAL DU BUDGET (4)		2 400 242,43	2 514 413,17
---------------------	--	--------------	--------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	458 658,25	0,00	447 500,00	0,00	447 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	1 542,00	0,00	1 542,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		458 658,25	0,00	449 042,00	0,00	449 042,00
66	Charges financières	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		483 658,25	0,00	474 042,00	0,00	474 042,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	641 106,00		987 624,73	0,00	987 624,73
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		641 106,00		987 624,73	0,00	987 624,73

TOTAL	1 124 764,25	0,00	1 461 666,73	0,00	1 461 666,73
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	65 121,71
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 526 788,44
--	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	641 106,00	0,00	455 967,00	0,00	455 967,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	18 984,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	46 789,25	0,00	250 661,54	0,00	250 661,54
Total des recettes de gestion courante		706 879,25	0,00	706 628,54	0,00	706 628,54
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		706 879,25	0,00	706 628,54	0,00	706 628,54

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	458 658,25		820 159,90	0,00	820 159,90
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		458 658,25		820 159,90	0,00	820 159,90

TOTAL	1 165 537,50	0,00	1 526 788,44	0,00	1 526 788,44
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 526 788,44
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	167 464,83	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 858,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		30 858,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		30 858,00	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	458 658,25		820 159,90	0,00	820 159,90
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		458 658,25		820 159,90	0,00	820 159,90

TOTAL	489 516,25	0,00	852 159,90	0,00	852 159,90
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	21 294,09
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	873 453,99
---	-------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	641 106,00		987 624,73	0,00	987 624,73
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		641 106,00		987 624,73	0,00	987 624,73

TOTAL	641 106,00	0,00	987 624,73	0,00	987 624,73
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	987 624,73
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

167 464,83

L'exposé du Président entendu, après en avoir délibéré, le conseil communautaire ADOPTE les budgets primitifs 2025 comme suit :

Budget Annexe COMBE SAINT PIERRE : 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Budget Annexe ZA : 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

De plus, le conseil communautaire AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

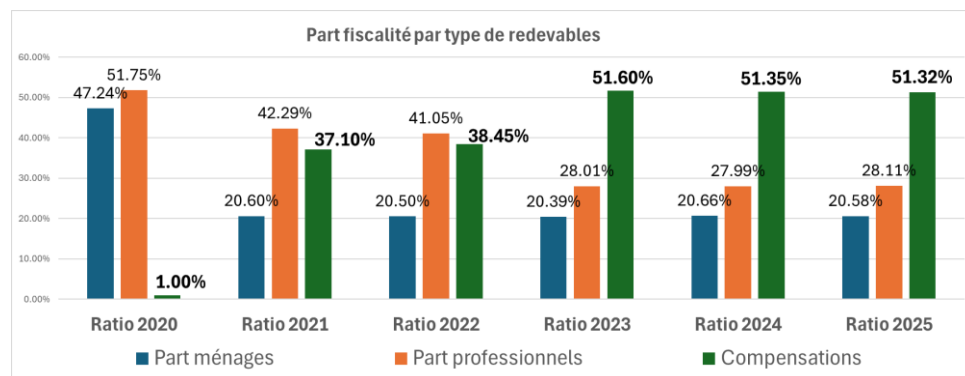
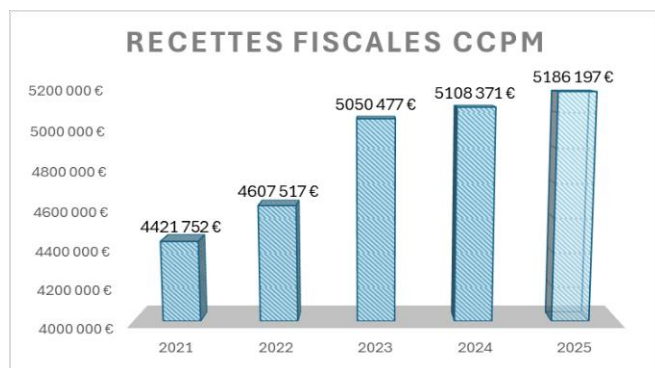
15

VOTE DES TAUX

Franck VILLEMAIN, Président, expose le sujet à l'assemblée.

Le conseil communautaire est invité à voter les taux d'imposition 2025, dont le produit est détaillé dans le tableau et l'état de notification suivant :

	2022			2023			2024 prévu			2024 réalisé			2025 prévu			Commentaires Différence 2024-2025
	Taux	Bases	Produits	Taux	Bases	Produits	Taux	Bases	Produits	Taux	Bases	Produits	Taux	Bases	Produits	
Foncier bâti	4.00 %	18 464 000	738 560 €	4.00 %	19 872 475	794 899 €	4.00 %	20 629 000	825 160 €	4.00 %	20 632 804	825 312 €	4.00 %	21 220 000	848 800 €	Données DDFIP
Foncier non bâti	7.65 %	1 605 000	122 783 €	7.65 %	1 719 000	131 504 €	7.65 %	1 779 000	136 094 €	7.65 %	1 780 016	136 171 €	7.65 %	1 809 000	138 389 €	Données DDFIP
Taxe d'habitation	5.81 %		83 177 €	5.81 %	1 777 728	103 286 €	5.81 %	1 509 000	87 673 €	5.81 %	1 634 545	94 967 €	5.81 %	1 318 000	76 576 €	Données DDFIP
Total fiscalité MENAGES			944 520 €			1 029 689 €			1 048 926 €			1 056 450 €			1 063 764 €	7 314 €
CFE	24.67 %	3 793 000	935 733 €	24.67 %	4 103 210	1 012 262 €	24.67 %	4 220 000	1 041 074 €	24.67 %	4 220 817	1 041 276 €	24.67 %	4 303 000	1 061 550 €	Données DDFIP
CVAE			578 718 €			0 €			0 €			0 €			0 €	Les CC ne collectent plus de CVAE depuis 2023. Elles sont compensées par une fraction TVA.
TASCOM			242 035 €			261 827 €			235 222 €			234 733 €			235 658 €	Données DDFIP
IFER			135 112 €			140 724 €			143 068 €			144 125 €			146 719 €	Données DDFIP
Total PROFESSIONNELS			1 891 598 €			1 414 813 €			1 419 364 €			1 420 134 €			1 443 927 €	23 794 €
Allocations comp TF			43 941 €			46 359 €			50 323 €			50 323 €			54 075 €	Données DDFIP
Part additionnelle FNB			10 447 €			11 756 €			11 151 €			11 378 €			10 942 €	
Fraction TVA/ comp. TH et CVAE			1 312 344 €			2 093 430 €			2 165 283 €			2 081 730 €			2 109 149 €	Données DDFIP
Allocations comp. CFE			415 114 €			466 186 €			488 356 €			488 356 €			515 282 €	Données DDFIP
Total COMPENSATIONS			1 781 846 €			2 605 975 €			2 715 113 €			2 631 787 €			2 678 506 €	46 719 €
TOTAL RECETTES			4 617 964 €			5 050 477 €			5 183 403 €			5 108 371 €			5 186 197 €	77 826 €
Evolution			177 828 €			442 960 €			132 927 €			57 895 €			77 826 €	



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2024 1	Taux de référence pour 2025 2	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col.4 x col.2a ou 2b) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	20 532 804	4,00		21 220 000	848 800		
Taxe foncière non bâtie additionnelle	1 780 016	7,65		1 809 000	138 389		
Taxe d'habitation additionnelle	1 634 545	5,81		1 318 000	76 576		
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
CFE unique ou de zone	4 220 817	24,67		4 303 000	1 061 550		
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Total de la fiscalité additionnelle					1 063 765	Total	
Taux CFE plafonné pour 2025	>>>				1 061 550		
Total des CFE unique, de zone et éolienne					1 061 550		

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâtie additionnelle	Produits attendus 1 063 765 =		
Taxe foncière non bâtie additionnelle			
Taxe d'habitation additionnelle			
CFE additionnelle	Produits référence de la fiscalité additionnelle (sous-total col. 5)		
Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2025 (11)	Réserve de taux utilisée pour le taux voté en 2025 (12)	Fraction de taux mis en réserve sur délibération (13)
CFE unique ou de zone	0,090		
CFE éolienne	>>>		

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case

☐

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
2 109 149	146 719	235 658	10 942	569 357	0	- 173 483	2 898 342

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des taxes à taux voté (col. 7)	+	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2025
		2 898 342		

À BESANCON

Le 18 MARS 2025

Pour la Direction des Finances publiques,
 CHANTAL GOUBERT

À

Le

Pour le Groupement,

À

Le

Pour la Préfecture,

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la délibération de vote des taux.

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS Taxe foncière bâtie : a. Personnes de condition modeste 0 b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte 0 c. Locaux industriels 53 869 d. Logements sociaux 178 Taxe foncière non bâtie 28 Taxe d'habitation : a. Dotation pour perte de THLV 0 b. Mayotte >>> Cotisation foncière des entreprises : a. Exonérations en zone d'aménagement du territoire 0 b. Base minimum 61 785 c. Locaux industriels 453 482 d. Autres allocations 15			2. BASES EXONÉRÉES Taxe foncière bâtie : a. Par le conseil communautaire 0 b. Par la loi 1 410 559 Taxe foncière non bâtie : a. Par le conseil communautaire 0 b. Par la loi (terres agricoles) 444 094 c. Par la loi (autres) 0 Cotisation foncière des entreprises : a. Par le conseil communautaire 0 b. Par la loi 2 096 985 3. BASES DE TAXE D'HABITATION a. Résidences secondaires et assimilées 1 318 000 b. Logements vacants soumis à la THLV 0 c. Bases dégrévées hors locaux vacants 309 649 d. Bases dégrévées locaux vacants 0			4. PRODUITS PRÉVISIONNELS DE L'IFER a. Éoliennes et hydroliennes 0 b. Centrales électriques 0 c. Centrales photovoltaïques 253 d. Centrales hydrauliques 55 649 e. Transformateurs électriques 32 828 f. Stations radioélectriques 57 989 g. Installations gazières et autres 0 5. RÉFORMES FISCALES a. TVA prév. (compensation TH) 1 342 579 b. TVA prév. (comp. CVAE) 766 570 c. DTCE (Métropole de Lyon) >>> 6. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH a. 75% moyenne nationale 6,73 b. Taux maximum 6,26		
7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES								
7.1. TAUX MAXIMUM ET TAUX MOYENS PONDÉRÉS								
		CFE unique ou de zone	CFE éolienne					
Taux maximum :								
a. De droit commun		24,67	>>>					
b. Dérogatoire		24,67	>>>					
c. Avec rattrapage			>>>					
d. Avec capitalisation		24,76	>>>					
e. Avec majoration spéciale		>>>	>>>					
Taux moyens pondérés :								
a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie		19,13	>>>					
b. En cas de changement de périmètre			>>>					
7.2. COEFFICIENTS DE VARIATION DES TAUX MOYENS DES TAXES FONCIÈRES								
a. Taxe foncière bâtie		1,000301	>>>					
b. Taxes foncières bâtie et non bâtie		1,000000	>>>					
7.3. PLAFONNEMENT DU TAUX DE CFE								
a. Taux moyen communal de 2024 au niveau national				26,86				
b. Taux plafond de 2025				53,72				
7.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE								
Taux moyens des taxes foncières de 2024 :		CFE unique/de zone	CFE éolienne					
a. au niveau national				>>>				
b. au niveau de l'EPCI				>>>				
Taux maximum de la majoration spéciale		>>>	>>>					
8. DIMINUTION SANS LIEN								
Année antérieure à 2025 au titre de laquelle... :								
a. ...la diminution sans lien a été appliquée								
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés								
Taux moyens de référence au niveau national :								
a. Taxe foncière bâtie				39,74				
b. Taxe foncière non bâtie				51,08				

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau votée à compter de 2023.

Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE VOTE les taux d'imposition pour l'année 2025, comme suit :

- Taxe foncière bâti : 4.00 %
- Taxe foncière non bâti : 7.65%
- Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale : 5.81 %
- Cotisation Foncière des Entreprises : 24.67 %

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

16

FIXATION DE LA TAXE GEMAPI

Le Président expose le sujet à l'assemblée.

Vu le transfert de la compétence GEMAPI au 1^{er} janvier 2018 à la CCPM par arrêté préfectoral du 31 décembre 2017,
Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1530 bis,

Vu ce même article qui précise que le produit de la taxe est réparti entre toutes les personnes physiques ou morales assujetties aux taxes foncières bâties ou non bâties, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises, proportionnellement aux recettes que chacune des taxes ont procuré l'année précédente,

Vu la délibération du Conseil communautaire n°2018-106 du 25 octobre 2018 portant modification statutaire de la Communauté de Communes du Pays de Maîche,

Vu la Délibération n°2020-23 en date du 11 mars 2020 relative à l'évolution du Syndicat mixte d'aménagement du Dessoubre et de valorisation du bassin versant,

Vu la délibération du Conseil Syndical de l'EPAGE du 12 décembre 2023, fixant un montant de contribution pour ses membres tenant compte d'une augmentation de 70% et augmentant la contribution de la CCPM de 108 803 € à 184 966 €.

Considérant que le produit de cette taxe doit être arrêté dans la limite d'un plafond fixé à 40 € par habitant,

Considérant qu'il est nécessaire d'assurer le financement de la compétence GEMAPI,

Considérant que l'organe délibérant doit voter avant le 15 avril de l'exercice concerné, le produit de la taxe GEMAPI de l'année suivante,

Voici le montant de la taxe ces dernières années :

- 2018 : **53 148 €**
- 2019 : **54 593 €**
- 2020 : **110 145 €**
- 2022 : **108 804 €**
- 2023 : **108 804 €**
- 2024 : **184 966 €**
- **2025 : 184 966 €**

A savoir que la contribution par EPCI est calculée selon la pondération suivante :

- Population INSEE : 50 %
- Linéaire des cours d'eau concerné : 30 %
- Surface des bassins versants : 20%

	TOTAL	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
CD25	256 082 €	102 433 €	153 649 €
CCPM	184 966 €	110 980 €	73 986 €
CCPSB	65 437 €	39 262 €	26 175 €
CCPR	56 511 €	33 907 €	22 604 €
CCPHD	110 210 €	66 126 €	44 084 €
CCDB	34 510 €	20 706 €	13 804 €
	707 716 €	373 413 €	334 303 €

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE DECIDE :

- DE FIXER le produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2025 à 184 966€,
- DE CHARGER le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux et fiscaux,
- DE PRECISER que le produit de la taxe GEMAPI sera inscrit au budget de la Communauté de communes du Pays de Maîche,
- D'AUTORISER le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

17

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Franck VILLEMAIN, Président, expose le sujet à l'assemblée.

La commission vie associative s'est réunie le 13 mars 2025 pour examiner les attributions de subventions pour l'année 2025. Ces propositions ont été portées au Débat d'Orientations Budgétaires, validées à l'unanimité lors du Conseil Communautaire du 26 mars dernier.

ETAT DES LIEUX DÉTAILLÉ - SUBVENTIONS 2025

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

BON

ID : 025-200023075-20250410-DEL_2025_04_16-DE

TYPE DE SUBVENTION	CATÉGORIE	ASSOCIATIONS CLASSEES PAR CATEGORIE		Subvention versée en 2024	Subvention 2025 demandée par l'association	Subventions 2025 / Décision du conseil communautaire
FONCTIONNEMENT	Autres	549ème section Médailles Militaires	Commémorations, cérémonies, ...	300,00 €	300,00 €	300,00 €
	Autres	Mission locale	Actions pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 26 ans (1 € par habitant) population 2023 : 19155 hts	19 155,00 €	19 192,00 €	19 192,00 €
	Autres	Scout du plateau de malche	Enfants et jeunes 8 à 20 ans : camps, particip fets légumes, nettoyage printemps, collecte banque alimentaire	750,00 €	1 000,00 €	750,00 €
	Autres	Université Populaire	Cours et conférences	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
	Culture	Duo Doubs	Ecole de musique intercommunale : 250 €/élève * 26 élèves 2024-2025	9 500,00 €	6 500,00 €	6 500,00 €
	Culture	Harmonie de Malche	Ecole de musique de Malche : 250€/élève *28 élèves 2024-2025	4 750,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
	Culture	Musons et Créons Montécheroux	Fonctionnement musée de la pince	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
	Éducation	Délégué Départementaux de l'Education Nationale Secteur Malche	Visite réglementaire des écoles primaires et maternelles	100,00 €	100,00 €	100,00 €
	Éducation	Ecoles secteur Saint-Hippolyte	Fonctionnement des coopératives scolaires (20€ / élève)	6 740,00 €	6 820,00 €	6 820,00 €
	Sportive	ArtDanse	Danse classique et contemporaine	-00 €	500,00 €	250,00 €
	Sportive	MOUV BODY	Compétition nationale	500,00 €	500,00 €	250,00 €
	Éducation	FSE Collège Mont Miroir Malche	Particip élèves à actions pédagogiques 4,50€ * 451 élèves	2 137,50 €	2 029,50 €	2 029,50 €
	Éducation	FSE Collège Saint-Hippolyte	Particip élèves à actions pédagogiques 4,50 € * 477 élèves	-00 €	-00 €	-00 €
	Éducation	FSE Collège Saint-Joseph Malche	Particip élèves à actions pédagogiques 4,50 € * 408 élèves	1 782,00 €	1 836,00 €	1 836,00 €
	Éducation	Ligue de l'enseignement Besançon	Spectacles coté cour	10 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
	Loisirs	Terres vivantes Les Terres de Chaux	Marche populaire, vide-grenier, montée aux flambeaux	350,00 €	350,00 €	350,00 €
	Loisirs	Les Gazouillis du Plateau	Sortie nature, entretien pelouse sèche, complotage oiseaux	420,00 €	420,00 €	420,00 €
	Culture	Focus Nature Haut Doubs	Organisation loto, festival photo de Malche avec la nature	300,00 €	500,00 €	300,00 €
	Culture	Chœur des Essarts (Hommes)	Activité de formation au chant choral	300,00 €	500,00 €	300,00 €
	Loisirs	Club spétéo La Roche	Protection, reconnaissance, descente de cavités	300,00 €	1 000,00 €	-00 €
	Sportive	Sporting club charquemont	Initier et développer l'apprentissage ski aux jeunes	13 678,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €
	Sportive	Ski Club de Damprichard	Initier et développer l'apprentissage ski aux jeunes	850,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	Sportive	Judo club Damprichard	Enseignement de la pratique de judo aux jeunes	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	Loisirs	La Tête de Chat	Fête des enfants, fondue géante, concours de tarot	-00 €	500,00 €	200,00 €
	Sportive	Jeanne d'arc Malche	Diverses activités sportives	18 140,00 €	22 000,00 €	18 000,00 €
	Sportive	Tir du plateau de Malche	Compétitions de tir pour accéder aux championnats de France et diverses rencontres amicales entre clubs	500,00 €	1 000,00 €	500,00 €
	Culture	Amis des orgues des paroisses plateau de Malche et le Russey	Promotion de la vocation culturelle et liturgique des Orgues du plateau de Malche et le Russey, concerts, formations, animations, visites, maintien en bon état et restauration.	1 230,00 €	1 500,00 €	1 250,00 €
	Autres	Donneurs de sang de St-Hippolyte	Collecte de sang	1 100,00 €	1 100,00 €	1 100,00 €
	Loisirs	Cantonale Animations et Fêtes	Manifestations estivales	-00 €	-00 €	-00 €
	Autres	Sentier du Doubs section Charquemont	Aide au balisage des sentiers	385,00 €	385,00 €	385,00 €
	Autres	Sentiers du Doubs Les Esses		385,00 €	385,00 €	385,00 €
	Autres	Sentiers du Doubs section Indeuvillers		385,00 €	385,00 €	385,00 €
	Autres	Sentiers du Doubs section Vallée d'Or		385,00 €	385,00 €	385,00 €
	Autres	Team VTT		385,00 €	385,00 €	385,00 €
	Autres	Musique à Saint hipp' Anim		385,00 €	385,00 €	385,00 €
	Autres			385,00 €	385,00 €	385,00 €

	Autres	Sentiers du Doubs section Damprichard Chamauvilliers et Goumois		385,00 €	385,00 €	385,00 €
	Autres	Randonnées Hérimoncourtise		165,00 €	165,00 €	165,00 €
	Loisirs	Yacks of the road	Marché de Noël 06/12/2025	-00 €	800,00 €	500,00 €
	Culture	Union musicale de Fournet	Festival des musiques du Haut Doubs	-00 €	2 000,00 €	1 500,00 €
	Culture	ANCTC	Concours du cheval	500,00 €	-00 €	-00 €
	Culture	Musons et Crêons Montécheroux	Printemps des arts 4 mai 2025	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	Sportive	Fest'gang maiche	Freedombeach 9 au 12 Juillet 2025	1 500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	Sportive	Fest'gang maiche	Carnaval de Maiche 21-23 mars 2025	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €
	Sportive	Fest'gang maiche	Course caisse à savon 21 septembre 2025	500,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	Culture	DDEN secteur Maiche	Congrès départemental	300,00 €	-00 €	-00 €
	Culture	Comité des fêtes "Les Fourmidables"	Concert le 21/09/2025	300,00 €	300,00 €	300,00 €
	Culture	Focus Nature Haut Doubs	Festival photo de Maiche avec la nature 05-06 et 07 septembre 2025	700,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
	Loisirs	Les Amis de la Forêt	Fête de la forêt le 04 août 2024	700,00 €	-00 €	-00 €
	Loisirs	Club spéléologique de la roche	Journée nationale de la spéléologie - 04/10/2025	250,00 €	250,00 €	500,00 €
	Sportive	Vélo Club Morteau Montbenoit	Cydo cross Maiche 22/11/2025	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	Loisirs	Groupe d'animation de Frambouhans	Frambou/can 27-28 juin 2025	2 000,00 €	3 000,00 €	2 000,00 €
	Loisirs	Cantonale Animations et Fêtes	Foire à la saucisse de St-Hippolyte Dimanche 4 mai 2025	1 500,00 €	3 000,00 €	2 000,00 €
	Culture	Les sens de l'art	Biennale d'art contemporain Charq.	1 500,00 €	-00 €	-00 €
	Sportive	Rétina/Thion	Découverte du Haut Doubs par les Gourmets du 15 au 21 juin 2025	-00 €	500,00 €	500,00 €
	Loisirs	FDGEDA 25-90 avec FEMINAGRI&CETA du Dessoubre	Rally ferme: 01/05/2025	-00 €	300,00 €	300,00 €
	Culture	Musique à Saint hipp' Anim	Festival musical	9 000,00 €	9 000,00 €	9 000,00 €
	Sportive	Ski Club de Damprichard	Trail des Echelles de la mort Damprichard	850,00 €	1 000,00 €	850,00 €
	Sportive	GOUMOIS EVASION	Goumathion le 11 octobre 2025	-00 €	500,00 €	250,00 €
	Culture	BOL D'ARTS	Petites fugues musicales le 27/07/25	-00 €	1 000,00 €	250,00 €
	Culture	BOL D'ARTS	Exposition photos église éthiopie du 19/04 au 01/06/25	-00 €	1 000,00 €	250,00 €
	Culture	HOMO TEMPORIS	Journées européennes des métiers d'art le 4,5,6 avril 2025	-00 €	1 000,00 €	250,00 €
	Culture	LE CABARET DES CHOUPETTES	Spectacles 29, 30 mars et 4, 5 avril à Maiche	-00 €	1 000,00 €	400,00 €
ENTRETIEN DES SENTIERS (aide du Département)	Autres	Sentiers du Doubs section Damprichard Chamauvilliers et Goumois	Aide du Département, redistribuée aux associations 11€ / kilomètre entretenu (2022: 10€/kilomètre)	448,00 €	448,00 €	448,00 €
	Autres	TEAM VTT		748,00 €	748,00 €	748,00 €
	Autres	Sentiers du Doubs Charquemont		341,00 €	341,00 €	341,00 €
	Autres	Sentiers du Doubs Les Esses		536,80 €	536,80 €	536,80 €
	Autres	Randonnées Hérimoncourtise		165,00 €	165,00 €	165,00 €
	Autres	Sentiers du Doubs section Vallée d'Or		385,00 €	385,00 €	385,00 €
	Autres	Musique à Saint hipp' Anim		451,00 €	451,00 €	451,00 €
	Autres	Sentiers du Doubs section Indevillers		429,00 €	429,00 €	429,00 €
Faisant l'objet d'une convention avec la CCPM			Total	131 346,30 €	141 661,30 €	128 661,30 €
Nouvelles associations						

Discussions / échanges

- Richard TISSOT se questionne sur la fin de la convention avec le Sporting Club de Charquemont (ski club).

Le Président précise que n'ayant pas de durée, la convention initiale était illégale. De ce fait, la convention a pu être dénoncée et les montants de subvention ont été réajustés avec une dégressivité sur 3 ans (cf conseil du 14 novembre 2024). Il fait savoir aussi que le souhait de l'association compte-tenu des aléas climatiques, est de changer ses activités et de profiter de la station 4 saisons de la CSP pour proposer d'autres actions en lien.

- Roland MARTIN, de son côté, s'interroge sur le devenir des moniteurs de ski dans les écoles, postes qui ne sont plus subventionnés par le Département.

M. le Président répond qu'une réunion s'est tenue dernièrement avec la Communauté de communes du Plateau du Russey, ainsi qu'avec les directeurs des écoles concernées pour évoquer ce sujet.

Une réunion a également eu lieu avec le Comité Départemental 25 qui souhaite que le delta de 11 000€ soit financé par la Communauté de communes.

De son côté, Maxime MARTIN fait remarquer que les communes ont beaucoup investi dans du matériel de ski de fond et qu'il serait dommage que cette action s'arrête.

Le conseil communautaire ADOPTE à l'UNANIMITE l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2025 selon le détail ci-dessous.

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

18

TRANSFERTS ENTRE BUDGET GENERAL ET BUDGETS ANNEXES

Franck VILLEMAIN, Président expose le sujet à l'assemblée.

TRANSFERT 2025 ENTRE LE BUDGET GENERAL ET LES BUDGETS ANNEXES

Budgétisation dans les budgets annexes

Dépenses de fonctionnement

Dépenses au budget général	Service	Recettes perçues aux autres budgets	Montant en €	Observations/commentaires
Budget Combe Saint Pierre				
65736211	CSP	74751	405 283.67	Subvention d'équilibre du budget 2025 CSP
Budget ZA				
65736211	ZA	75738	250 661.54	Subvention d'équilibre du budget 2025 ZA
Budget CIAS				
65541	CIAS1	74758	185 000,00	Subvention d'équilibre du budget 2025 CIAS
Budget Assainissement				
628721	ASS	7063	300 000,00	Reversement de la contribution aux eaux pluviales (montant TTC)
TOTAL		1 140 945.21€		

TRANSFERT 2025 ENTRE LE BUDGET GENERAL ET LES BUDGETS ANNEXES*Budgétisation dans les budgets annexes***Recettes de fonctionnement ou d'investissement**

Recettes au budget général	Service	Dépenses aux budgets annexes	Montant en €	Observations/commentaires
Budget SPANC				
708721	SPANC	62871	5 696.00	Frais de structure
708421	SPANC	6215	42 818.00	Frais de personnel
Budget Combe Saint Pierre				
708721	CSP	62871	8 227.00	Frais de structure
708421	CSP	6211	251 565.10	Frais de personnel
708721	CSP	65311	6 248.00	Indemnités élus
Budget Ordures Ménagères				
708721	GEST	62876	33 383.00	Frais de structure
708421	STR/GEST/PERS	6215	761 203.00	Frais de personnel
708721	GEST	6531	12 017.00	Indemnités élus
Budget Eau				
708721	EAU	62871	14 323.00	Frais de structure
708421	EAU	6215	141 306.00	Frais de personnel
708721	EAU	6531	6 165.00	Indemnités élus
Budget Assainissement				
708721	ASS	62871	22 775.00	Frais de structure
708421	ASS	6215	450 257.00	Frais de personnel
708721	ASS	6531	6 165.00	Indemnités élus
Budget CIAS				
708721	CIAS1	62878	4 752.00	Frais de structure
70848	CIAS1/RAM/REPAS/MDS	6211	249 673.00	Frais de personnel
708721	CIAS1	65311	5 404.00	Indemnités élus
Budget ZA				
708421	ZA	6531	1 542.00	Indemnités élus
TOTAL			2 023 519.10€	

Le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE VALIDE les transferts 2025 entre le Budget Général et les Budgets Annexes.

Votants : 56**Pour : 56****Abstention : 0****Contre : 0**

19

APPROBATION DES BUDGETS PRIMITIFS (Budget général) (Annexe 14)

Franck VILLEMAIN, Président expose le sujet à l'assemblée.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 150 662,00	1 780 855,67
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	33 612,70	115 220,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 288 199,03
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 184 274,70	2 184 274,70
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	10 063 884,52	8 942 770,10
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 4 035 002,47
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		10 063 884,52	12 977 772,57
TOTAL DU BUDGET (4)		12 248 159,22	15 162 047,27

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 579 323,00	0,00	1 709 982,21	0,00	1 709 982,21
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 151 000,00	0,00	3 436 564,43	0,00	3 436 564,43
014	Atténuations de produits	1 961 924,60	0,00	1 942 710,00	0,00	1 942 710,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 590 461,24	0,00	1 825 762,21	0,00	1 825 762,21
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 282 708,84	0,00	8 915 018,85	0,00	8 915 018,85
66	Charges financières	1 206,00	0,00	1 150,00	0,00	1 150,00
67	Charges spécifiques (3)	2 500,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00		500,00	0,00	500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 286 914,84	0,00	8 920 168,85	0,00	8 920 168,85

023	Virement à la section d'investissement (4)	602 448,76		873 715,67	0,00	873 715,67
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	264 467,01		270 000,00	0,00	270 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		866 915,77		1 143 715,67	0,00	1 143 715,67

TOTAL	9 153 830,61	0,00	10 063 884,52	0,00	10 063 884,52
--------------	---------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 063 884,52
--	----------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 131 538,00	0,00	2 250 019,10	0,00	2 250 019,10
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 562 485,00	0,00	2 275 997,00	0,00	2 275 997,00
731	Fiscalité locale	3 485 690,00	0,00	2 768 091,00	0,00	2 768 091,00
74	Dotations et participations (3)	1 360 380,64	0,00	1 449 663,00	0,00	1 449 663,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	88 000,00	0,00	68 000,00	0,00	68 000,00
Total des recettes de gestion courante		8 678 093,64	0,00	8 891 770,10	0,00	8 891 770,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 678 093,64	0,00	8 892 770,10	0,00	8 892 770,10

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	53 528,00		50 000,00	0,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		53 528,00		50 000,00	0,00	50 000,00

TOTAL	8 731 621,64	0,00	8 942 770,10	0,00	8 942 770,10
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	4 035 002,47
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	12 977 772,57
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 093 715,67	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	30 476,00	17 880,00	9 352,00	0,00	27 232,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	50 000,00	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	786 176,37	15 732,70	1 533 310,00	0,00	1 549 042,70
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	794 420,00	0,00	475 000,00	0,00	475 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 661 072,37	33 612,70	2 087 662,00	0,00	2 121 274,70
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	12 900,00	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		12 900,00	0,00	13 000,00	0,00	13 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 673 972,37	33 612,70	2 100 662,00	0,00	2 134 274,70

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	53 528,00		50 000,00	0,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		53 528,00		50 000,00	0,00	50 000,00

TOTAL	1 727 500,37	33 612,70	2 150 662,00	0,00	2 184 274,70
--------------	---------------------	------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 184 274,70
---	---------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	309 382,09	115 220,00	577 140,00	0,00	692 360,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		309 382,09	115 220,00	577 140,00	0,00	692 360,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	170 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		170 000,00	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		479 382,09	115 220,00	637 140,00	0,00	752 360,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	602 448,76		873 715,67	0,00	873 715,67
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	264 467,01		270 000,00	0,00	270 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		866 915,77		1 143 715,67	0,00	1 143 715,67

TOTAL	1 346 297,86	115 220,00	1 780 855,67	0,00	1 896 075,67
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	288 199,03
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 184 274,70
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 093 715,67
--	---------------------

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
10	CONSTRUCTIONS		25 821,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	CASERNES POMPIERS							
11	ACHAT BENNE OM		161 046,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12	DRAINAGE SOURCE		7 654,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TUILERIES							
13	MATERIEL ET OUTILLAGE		7 130,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DIVERS							
14	REDEVANCE INCITATIVE		224 414,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15	OPAH AMELIORATION		136 294,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	HABITAT							
17	MATERIEL SENTIERS		134 781,09	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
	BELVEDERES							
18	BACS TRI SELECTIF		3 030,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19	AMENAGEMENT GESTION		14 546,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DESSOUBRE							
20	AMENAGEMENT MAISON		294 333,04	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
	DES SERVICES							
21	HAUT DEBIT		3 561,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	MATERIEL BUREAU ET		218 770,67	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
	INFORMATIQUE							
25	CONTENEURS A VERRE		9 687,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28	AIRE ACCUEIL GENS DU		31 270,42	0,00	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
	VOYAGE							
29	CHEMINS CONTREBANDE		49 975,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	-PASSERELLE							
30	OBSERVATOIRE FISCAL		12 176,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31	STADE NAUTIQUE DE		6 130,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	GOUMOIS							
33	FANIONS POUR		1 991,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	EVENEMENTS							
34	CHEMINS DE		25 522,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	CONTREBANDE-CABANES							
35	SITE DES TUILERIES		61 727,79	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
36	VEHICULE DE SERVICE		43 660,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
37	ACCESSIBILITE SAINT		57 337,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	HIPPOLYTE							
39	NUMERISATION DES		67 832,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	ECOLIS							
40	EQUIPEMENT SCOLAIRE		2 942,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
41	TRAVAUX BATIMENTS		6 118,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SCOLAIRES							
43	EXTENSION ECOLE		523 269,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	MONTANDON							
44	ECOLE PRIMAIRE SAINT		63 120,53	0,00	2 400,00	0,00	0,00	2 400,00
	HIPPOLYTE							
45	ECOLE MATERNELLE		128 013,51	928,92	4 360,00	0,00	0,00	4 360,00
	SAINT HIPPOLYTE							
46	ECOLE CHAMESOL		169 483,73	7 382,87	8 850,00	0,00	0,00	8 850,00
47	ECOLE DE VAUFREY		164 889,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
48	ECOLE DE		54 426,62	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
	COURTEFONTAINE							
49	ECOLE INDEVILLERS		17 873,93	0,00	5 250,00	0,00	0,00	5 250,00
50	ECOLE DE		31 737,95	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
	MONTECHEROUX							
51	ECOLE DES PLAINS		104 984,00	0,00	48 250,00	0,00	0,00	48 250,00
	GRANDS ESSARTS							
54	ECOLE DE GLERE		39 699,16	781,67	1 150,00	0,00	0,00	1 150,00
56	AIRE CAMPING CAR		24 259,80	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
58	MATERIEL DE SECURITE		22 416,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
59	PRIMAIRE MONTANDON		15 998,79	0,00	550,00	0,00	0,00	550,00
60	ECOLE TRAVAUX TECHNIQUES		8 300,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61	AMENAGEMENT BELVEDERES EXISTANTS		13 455,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62	AMENAGEMENT BELVEDERES NOUVEAUX		6 208,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63	SIGNALÉTIQUE SENTIERS ET AMENAGEMENTS CHEMINS EXISTANTS		15 256,82	0,00	35 500,00	0,00	0,00	35 500,00
65	LOGICIEL MARCHÉ		1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	DIVERS TECHNIQUE		37 049,33	491,81	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
68	FONDS REGIONAL DES TERRITOIRES DESTINE AUX ENTREPRISES		97 740,67	0,00	70 000,00	0,00	0,00	70 000,00
70	MOBILITE / MOBILITE ACTIVE		2 527,16	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
72	INTERVENTION POUR CAMPING		146,08	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
74	URBANISME		41 813,61	0,00	4 600,00	0,00	0,00	4 600,00
75	SITE SH COMPTA DES COMMUNES		439,90	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
76	DEFIBRILATEURS		4 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	SERVICE AU TERRITOIRE / MUTUALISATION		10 226,76	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
78	LOGO CCPM		14 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
79	PROJET FUTURS LOCAUX		26 016,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
80	VEHICULE		53 870,94	0,00	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
81	RENOUVELLEMENT MULTIFONCTIONS DANS LES ECOLES ET SERVICE CCPM		29 562,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82	AMENAGEMENT LOCAUX CIAS RUE DE LA GARE MAICHE		90 666,76	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
83	AMENAGEMENT TOURISTIQUE ST HIPPOLYTE		0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
84	INSTALLATION PARC PHOTOVOLTAIQUE SITE DES TUILERIES		0,00	0,00	56 000,00	0,00	0,00	56 000,00
85	SENTIERS NAUTIQUES		33 576,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
88	SITE LES ECHELLES DE LA MORT		60 902,85	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
89	ETUDE DE FAISABILITE BERGE SAINT HIPPOLYTE		0,00	17 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90	NOUVEAU SIEGE CCPM	BG-1-2024	45 906,23	0,00	1 115 000,00	0,00	1 115 000,00	0,00
91	CREATION D'UN ATELIER TECHNIQUE		2 503,66	6 147,43	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00
92	AMENAGEMENT CENTRE SOCHAUX		0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
93	TRAVAUX PISCINE		0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
94	LOGICIEL MARCHÉ PUBLIQUE		0,00	0,00	4 752,00	0,00	0,00	4 752,00
95	ECOLE GENERALE		0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
TOTAL			3 564 591,75	33 612,70	2 087 662,00	0,00	1 115 000,00	972 662,00

Discussions / échanges

- Jean-Paul FEUVRIER se questionne sur le nombre de véhicules dans le parc de la CCPM.

Le Président fait savoir que le parc compte une vingtaine de véhicules. Aucun agent n'a de remisage à domicile sauf les Directeurs et les agents d'astreintes. Il ajoute qu'il s'agit d'être très vigilant car les flottes de véhicules coûtent très chères aux collectivités.

L'exposé entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE ADOPTE le budget primitif du Budget Général 2025, et AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

20

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ATSEM 1^{ER} CLASSE ET SUPPRESSION D'UN POSTE PERMANENT D'ATSEM 2^{ème} CLASSE

Le Président présente le sujet à l'assemblée.

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant qu'une ATSEM principal de 2^{ème} classe figurait au tableau des avancement de grade possible,

Considérant qu'au regard des lignes directrices de gestion, le poste occupé par l'agent est en corrélation avec le grade d'ATSEM principal de 1^{ère} classe,

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE AUTORISE le Président à :

- SUPPRIMER un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe permanent à temps non-complet à hauteur de 34h annualisées par semaine à compter du 01/09/2025,
- CREER un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe permanent à temps non-complet à hauteur de 34h annualisées par semaine à compter du 01/09/2025,
- METTRE A JOUR le tableau des effectifs,
- INSCRIRE au budget les crédits correspondants.

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

21

MODIFICATION PROTOCOLE COMPTE EPARGNE TEMPS (ANNEXE 15)

Le Président présente le sujet à l'assemblée.

Rappel : Le Compte-Epargne Temps a été institué pour la Fonction Publique Territoriale par le décret du 26 août 2004. Il permet aux agents qui le souhaitent d'accumuler des droits à congés rémunérés résultant du report de jours de congés annuels ou de récupérations d'heures.

Les modalités d'ouverture, de fonctionnement, de gestion, de fermeture et d'application des différentes options d'utilisation du compte-épargne temps ont été déterminées par délibération au Conseil Communautaire du 28/11/2019, après avis du Comité Technique le 14/11/2019 et modifié lors du Conseil communautaire du 16/02/2023 après avis du Comité Social Territorial du 14/02/2023.

Vu le Code de la Fonction Publique et notamment l'article relatif aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n° 2004-878 du 26 août 2004 relatif au compte épargne temps dans la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 20/03/2025,

Considérant que les modalités de mise en œuvre du compte épargne temps (C.E.T.) sont fixées par l'organe délibérant, après avis du comité social territorial,

Considérant que le compte épargne temps peut être alimenté par :

- Le reliquat de congés annuels, sous réserve que l'agent, ait pris au moins 4 semaines de congés annuels au titre de l'année
- Les jours de fractionnements

Considérant que la refonte du règlement intérieur prévoit la possibilité pour les agents d'épargner des heures de récupérations ou heures supplémentaires sur le C.E.T,

Il convient ainsi de mettre à jour le protocole du C.E.T en ajoutant les mentions suivantes à l'article 2 « Alimentation du Compte Epargne-Temps » :

- Les heures de récupérations validées par le N+1 (en dehors des plages variables et du temps de travail) à condition de placer des journées entières,
- Les heures supplémentaires (à la demande du N+1) à condition de placer des journées entières,
- Les heures d'interventions d'astreintes.

Cette délibération complète la délibération en date du 28/11/2019 relative à la mise en place du CET dans la collectivité.

L'exposé du Président entendu, le Conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE AUTORISE le Président à modifier l'article 2 du protocole en vigueur pour autoriser l'épargne au CET d'heures supplémentaires, heures de récupération et heures d'intervention en astreinte.

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

22

MODIFICATION PROTOCOLE D'ASTREINTE (ANNEXE 16)

Le Président présente le sujet à l'assemblée.

Rappel : Une période d'astreinte s'entend comme une période pendant laquelle l'agent, sans être à la disposition permanente et immédiate de son employeur, a l'obligation de demeurer à son domicile ou à proximité afin d'être en mesure d'intervenir pour effectuer un travail au service de sa collectivité.

Si l'agent doit effectivement intervenir, l'intervention sera considérée comme du temps de travail effectif ainsi que, le cas échéant, le temps de déplacement aller-retour sur le lieu de travail.

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le Décret n°2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale, notamment son article 5 précisant les règles d'organisation des astreintes dans les collectivités locales et leurs établissements publics,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 20/03/2025,

Considérant que le protocole en vigueur datant de 2018 et modifié le 28/11/2019 se restreignait aux agents du service « assainissement »,

Considérant qu'il convient de mettre en place des astreintes pour le service tourisme pour la bonne gestion de la station Combe Saint Pierre,

Le Président propose d'ajouter au protocole d'astreinte la mise en œuvre et le mode d'application des astreintes du service tourisme.

Le Président propose d'ajouter un article indiquant les agents concernés par les astreintes en précisant :

« Les agents concernés par les indemnités d'astreintes d'exploitation sont l'ensemble des agents issue de la filière technique.

Les agents seront placés en astreinte sous réserve de nécessité de service après accord du Directeur Général des Services ainsi que du Directeur de Pôle »

Cette mention a pour but de ne pas restreindre le protocole uniquement aux agents des services assainissement et tourisme.

Cette délibération complète la délibération en date du 28/11/2019.

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE AUTORISE le Président à ajouter les modifications nécessaires au protocole en vigueur.

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

23

VALIDATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 28/02/2025

Le Président présente le sujet à l'assemblée.

Les membres du Conseil communautaire sont amenés à se prononcer sur le tableau des effectifs, Cartographie de la collectivité au 28/02/2025.

Tableau des effectifs - 2025

Au 28/02/2025

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EMPLOIS BUDGETAIRES					EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS		EMPLOIS NON PERMANENTS		TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET				
FILIERE ADMINISTRATIVE		17	5	2	0	24	17.84	4.80	22.64
Attaché - disponibilité	A								0.00
Attaché principal	A	1				1	1.00		1.00
Attaché territorial	A	1				1	1.00		1.00
Rédacteur principal 1° cl	B			1		1		1	1.00
Rédacteur principal 2° cl	B					0	0.00		0.00
Rédacteur	B	5	2	1		8	6.54	1.0	7.54
Adjoint administratif principal 1° cl	C	1				1	1.00		1.00
Adjoint administratif principal 2° cl	C	1	1			2	1.50		1.50
Adjoint administratif - disponibilité	C								0.00
Adjoint administratif	C	8	2			10	6.80	2.80	9.60
FILIERE TECHNIQUE		30	10	1	6	48	27.29	12.93	40.22
Ingénieur	A	1				1	1.00		1.0
Technicien ppal 1° cl	B	3				3	2.00	1	3.0
Technicien ppal 1° cl - disponibilité	B								0.0
Technicien ppal 2° cl	B	1		1		2	1.00	1	2.0
Technicien	B					0			0.0
Agent de maîtrise ppal - disponibilité	C								0.0
Agent de maîtrise ppal	C	2				2	2.00		2.0
Agent de maîtrise	C					0			0.0
Adjoint technique ppal 1° cl	C	4				4	4.00		4.0
Adjoint technique - disponibilité	C								0.0
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2	2			4	2.80		2.8
Adjoint technique	C	18	8		6	32	14.49	10.93	25.4
FILIERE ANIMATION		0	1			1	0.57	0.00	0.57
Animateur ppal 1° cl	B		1			1	0.57		0.57
Animateur - disponibilité	B								0.00
Animateur	B					0			0
FILIERE POLICE		1	0			1	1	0	1
Brigadier chef principal	C	1				1	1		1
FILIERE SOCIALE			1			1	0.8	0.0	0.8
Educateur de jeunes enfants	A					0			0
Agent social ppal 1ere classe	C		1			1	0.80		0.80
ATSEM		1	5			6	5.53	0.00	5.53
Agent spéc. Ppal 1° cl écoles mat.	C	1	2			3	2.81		2.81
Agent spéc. Ppal 2° cl écoles mat.	C		3			3	2.71		2.71
		49	22	3	6	81	53.0	17.7	70.76
Adjoint technique Non permanent									
apprentis	2								
Adjoint administratif Non permanent									
contrat privé	1								

L'exposé entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE VALIDE le tableau des effectifs au 28/02/2025 comme présenté ci-avant.

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

24

VALIDATION RSU 2023 (ANNEXE 17)

Le Président présente le sujet à l'assemblée.

Vu l'article L231-1 du code général de la fonction publique relatif à l'élaboration du rapport social unique ;

Vu le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 10 décembre 2021 fixant pour la fonction publique territoriale la liste des indicateurs contenus dans la base de données sociales ;

Vu l'avis du comité technique en date du 20 mars 2025,

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 portant transformation de la fonction publique substitue aux divers rapports qu'élaborent déjà les administrations publiques ; à savoir le rapport sur l'état de la collectivité ou bilan social, le rapport de situation comparée entre les hommes et les femmes, le rapport sur les fonctionnaires mis à disposition et le rapport sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, un Rapport Social Unique (RSU) à compter du 1er janvier 2021.

Pour l'année 2023, le bilan social, le rapport égalité femme/homme et le rapport sur la santé, la sécurité et les conditions de travail de la CCPM sont regroupés dans un seul document : le Rapport Social Unique 2023. Le RSU fait état des ressources humaines dont dispose la collectivité.

Sa diffusion donne lieu à une présentation en comité social territorial qui donne son avis. Il doit également être présenté à l'assemblée délibérante. Cette présentation, obligatoire une fois par an, démontre la volonté du législateur de faire instituer un débat politique nouveau et réel sur les questions de personnel. Ce document indique rassemble les données sociales de l'année 2023.

Permettant d'apprécier la situation des collectivités et établissements publics à la lumière des données sociales, regroupées sous plusieurs items, le RSU constitue l'outil de référence pour renforcer la lisibilité de l'emploi public territorial. Conformément à la réglementation, 60 jours à compter de la présentation du présent rapport au membres du CST, il sera rendu public par la collectivité sur son site internet et/ou par tout autre moyen permettant d'en assurer la diffusion (affichage...)

Ce rapport annexé à la présente délibération permet :

- D'apprécier les caractéristiques des emplois et la situation des agents de la collectivité la situation comparée des femmes et des hommes et intègre également une partie sur la santé, la sécurité et des conditions de travail ;
- De donner lieu le cas échéant à un débat sur l'évolution des politiques des ressources humaines depuis la création de la collectivité ;
- De répondre aux questions sur les contingents de personnel du territoire ;
- De mesurer l'évolution de l'ensemble des données RH (nombre d'agents, statut, temps de travail, pyramide des âges, emploi des personnes en situation de handicap, absentéisme, etc.)
- D'établir et mettre à jour les lignes directrices de gestion (LDG) en matière de stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, obligation nouvelle pour les employeurs publics depuis le 1er janvier 2021 ;
- De se comparer, le cas échéant, avec des collectivités de taille équivalente ;
- Et enfin de mettre en place des actions spécifiques mutualisées si cela est possible (GPEEC, plan de formation, etc.).

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE ADOPTE le RSU 2023.

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

25

ACHAT TERRAIN 77 m² MME GRUT A SAINT-HIPPOLYTE

Anthony MERIQUE, vice-Président en charge du Cycle de l'eau présente le sujet à l'assemblée.

Vu l'article L.211-4 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la proposition d'achat de la Communauté de communes du Pays de Maîche pour une parcelle de 77 m², destinée à accueillir le futur regard de surpression dans le cadre de l'interconnexion en eau potable de la commune de Valoreille depuis Saint-Hippolyte,

Vu l'accord de Mme GRUT, propriétaire de ladite parcelle, pour la cession de ce terrain, en compensation de travaux : mise en place d'une clôture renforcée sur la propriété de Mme GRUT, d'une longueur de 10,00 ml et d'une hauteur hors sol de 1,00 m, avec des montants H et U et d'un platelage en madrier renforcé. (Compensation à la valeur estimative du terrain viabilisé, sur la base de 35,00€/m², soit un total de 2 695,00€ HT (77 m² x 35,00€).

Considérant que les travaux d'interconnexion et d'aménagement compensatoire ont déjà été réalisés,

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE AUTORISE le Président à :

- VALIDER l'acquisition de la parcelle de 77 m² appartenant à Mme GRUT pour une valeur symbolique de 1€,
- PRENDRE ACTE de la réalisation des travaux compensatoires,
- SIGNER tout document nécessaire à la réalisation de cette acquisition.

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

26

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT APPLICABLES AU 11 AVRIL 2025

Anthony MERIQUE, vice-Président en charge du Cycle de l'eau présente le sujet à l'assemblée.

La CCPM exerce les compétences *Eau et Assainissement* depuis le 1^{er} janvier 2018.

Par délibération n° 2024-03-11 du 28 mars 2024 et afin de permettre la bonne continuité du service et la facturation aux usagers, le conseil communautaire a voté les tarifs applicables en eau et en assainissement collectif sur son territoire.

Par délibération n°2023-06-13 du 8 juin 2023, la société Veolia Eau s'est vu confier l'exécution de ce service public jusqu'au 30 juin 2028 tout en conservant par la CCPM la maîtrise de celle-ci. Cette dernière, conformément au contrat, perçoit auprès des abonnés du service concédé, en contrepartie des volumes d'eau livrés, les sommes correspondantes aux éléments de tarifications suivants :

- Rémunération du Délégué
- Part de la collectivité
- Redevance assainissement, Part de la Collectivités, droit et redevance additionnels au prix de l'assainissement destinés à des organismes publics
- Droit et redevance additionnelles aux prix de l'eau destinées à des organismes publics
- TVA

Concernant l'Assainissement Collectif, c'est la gestion directe qui a été retenue, permettant à la CCPM de gérer directement ce service en Régie communautaire.

En matière de tarifs, M. le Président propose une redéfinition des tarifs de l'assainissement collectif, conformément au débat d'orientations budgétaires, dès le 11 avril 2025.

Vu l'avis de la commission Finances du 17 mars 2025,

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire en séance du conseil communautaire en date du 26/03/2025,

Il est proposé :

1. Tarifs Eau potable :

- **Maintien du tarif d'Eau potable communautaire** voté le 8 juin 2023 délibération n° 2023-06-14 et confirmé par la délibération n°2024-03-11 du 28 mars 2024,

A. Rappel des tarifs, Compétence Eau pour les 41 communes du territoire de la CCPM

La délibération n° 2023-06-14 définissait le tarif de l'Eau sur le territoire communautaire :

Le tarif de la surtaxe communautaire est le suivant :

Part fixe communautaire, accès au service :	20.95 € HT
Part variable communautaire :	0.43 € HT/m ³

Pour la commune de Fournet Blancheroche :

Le SIE du Haut plateau du Russey devenant un syndicat mixte conformément à l'arrêté préfectoral n° 25-2017-12-31-002 du 31/12/2017, la CCPM se substituant à la commune de Fournet Blancheroche membre, les tarifs applicables sont ceux de ce Syndicat et les abonnés de la commune paieront directement au SIE.

B. Dégressivité du tarif compétence Eau pour les gros consommateurs

Afin de tenir compte des spécificités tarifaires que certains services d'eau disposaient sur le territoire et qui variaient en fonction des volumes consommées, M. le Président propose la grille tarifaire suivante appliquant la dégressivité pour les gros consommateurs :

Tarifs du service d'eau potable :

Pas de dégressivité, application des tarifs cités dans le chapitre 1.

Part variable communautaire : De 0 à 500 m³/an, pas de dégressivité

A partir de 501 m³/an, un taux de réduction de **10%** sera appliqué sur la part variable communautaire.
Concernant les usagers, dont les exploitants agricoles, qui disposent de plusieurs compteurs dont un principal et plusieurs compteurs verts (de pâture) la consommation sera globalisée sur l'ensemble des compteurs pour appliquer le tarif correspondant à une consommation supérieure à 500m³.

Les autres parts (assainissement, Agence de l'Eau) ne sont, quant à elles, pas impactée par cette mesure.

2. Tarifs Assainissement collectif

- Le tarif de la régie communautaire applicable aux usagers de l'assainissement collectif à partir du 11 avril 2025 est le suivant :

Part fixe, accès au service : **95 € HT (précédent tarif : 85 €)**
Part variable : **2.12 € HT/m³ (précédent tarif : 2.02 € HT/m³)**

Soit une augmentation du tarif de la part fixe de l'assainissement collectif de 10 € HT par rapport à l'exercice 2024 ainsi qu'une augmentation de la part variable de 0.10 € HT/m³.

Ce tarif est applicable sur le territoire pour les communes de Maîche, Damprichard, Cernay-l'Eglise, Belfays, Ferrières Le Lac, les Bréseux, Charmauvillers, Tréwillers, Thiébouhans, Montécheroux, Valoreille, Saint-Hippolyte, Montandon, Les Ecorces, Chamesol, Bief, Goumois, Fessevillers, Indevillers, Frambouhans et Charquemont.

Cette nouvelle part fixe 2025 s'applique également par unité de logement conformément à la délibération n°2018-20 qui en instaurait sa mise en œuvre.

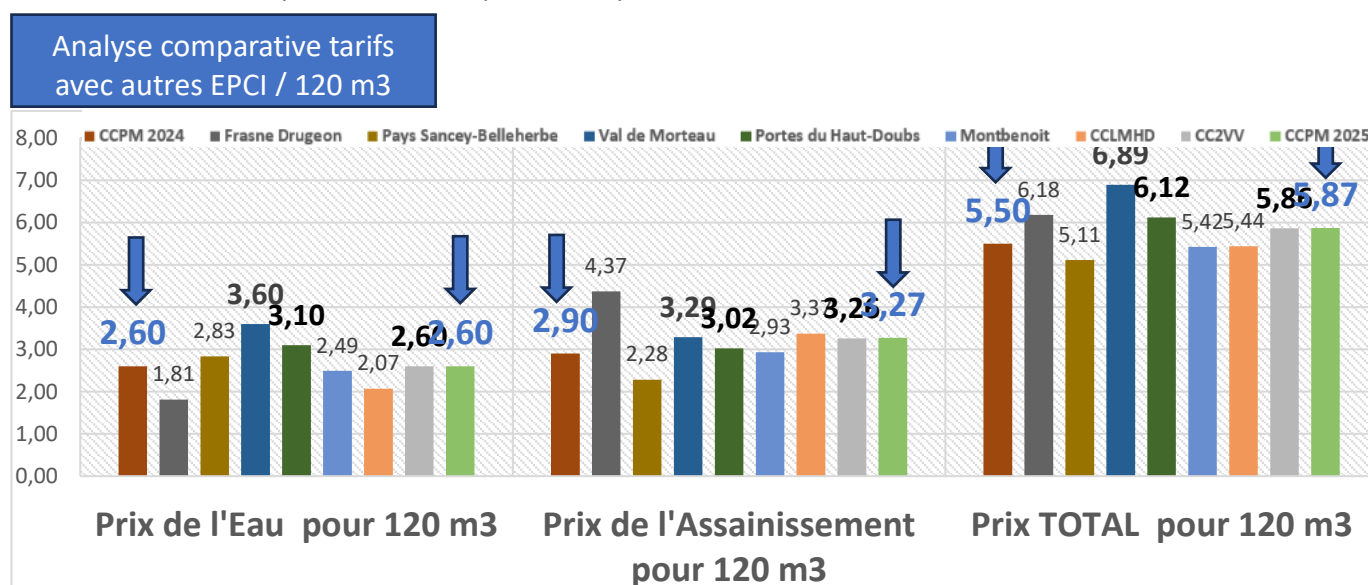
Rappel des tarifs par unité de logement

Conformément aux articles L.2224-12-2, R.2224-19, R.2224-19-1 et R.2224-19-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, aux propositions du Comité de Pilotage Eau et Assainissement et au Conseil d'Etat (en particulier, 25/06/2003 requête n°237305 : commune de Contamine-Montjoie) qui a reconnu la possibilité d'appliquer autant de parties fixes que de logements dans le cas d'un branchement unique desservant plusieurs logements ; M. Le Président propose que le conseil communautaire maintienne l'instauration d'une part fixe globale par logement :

- **Compétence Eau, part fixe communautaire, accès au service : 20.95 € HT par logement**
- **Compétence Assainissement, part fixe communautaire, accès au service : 95 € HT par logement à compter du 11 avril 2025.**

Les autres parts (Agence de l'Eau) ne sont, quant à elles, pas impactées.

Monsieur le Président présente un comparatif des prix de l'eau et l'assainissement des territoires voisins.



L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire ACTE le tarif de l'assainissement collectif applicable à compter du 11 avril 2025.

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

TARIFS REDEVANCE INCITATIVE AU 11 AVRIL 2025

Régis LIGIER, vice-Président en charge du service Déchets présente le sujet à l'assemblée.

Il rappelle au conseil communautaire la délibération n° 2024-03-10 du 28 mars 2024 qui acte les tarifs du service Déchets.

Les dépenses de fonctionnement du budget Ordures Ménagères sont en augmentation, et la facturation n'a pas permis de couvrir les coûts réels pour l'année 2024.

Un déficit de 68 129.70 € est constaté. L'analyse des données permet de pointer la nécessité d'une revalorisation des tarifs de levée des différents bacs de collecte afin de corriger ce déficit.

Compte tenu de ces informations et afin de suivre l'impact de l'inflation, il est proposé au conseil communautaire de modifier les tarifs applicables au 1^{er} avril 2025 pour la redevance comme suit :

Vu l'avis de la commission Finances du 17 mars 2025,

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire en séance du conseil communautaire en date du 26/03/2025,

Il est proposé :

Accès au service : **96.45 € par an (+ 0%, pas d'augmentation)**

Part fixe « collecte des OM » **(+ 0%, pas d'augmentation)**

Volume du bac	80 l	120 l	180 l	240 l	340 l	660 l
Tarif pour les zones collectées toutes les semaines	37.29€	55.94 €	83.90 €	111.87 €	158.48 €	75.68 €
Tarif pour les zones collectées toutes les 2 semaines	24.86 €	37.29 €	55,94 €	74.58€	105.66 €	25.11 €
Tarif pour des usagers collectés de façon excentrée	0 € *	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Part variable « prix de la levée du bac gris » **(augmentation des tarifs)**

Le prix unitaire dépend du volume du bac. Afin de tenir compte de la hausse des coûts de traitement des ordures ménagères, il a été proposé une augmentation du prix de la levée des bacs :

Volume du bac	80 l	120 l	180 l	240 l	340 l	660 l
Prix unitaire de la 1 ^{ère} levée à la 19 levées /an (dont 12 levées facturées dans un forfait)	3.69 €	4.98 €	6.48 €	7.98 €	10.55 €	27.79 €

Prix unitaire à partir de la 20 ^{ème} levée	5.16 €	6.97 €	9.07 €	11.17 €	14.77 €	27.79 €
--	--------	--------	--------	---------	---------	---------

Des options sont proposées pour une demande au cas par cas :

Sacs prépayés (optionnel)

Afin de répondre à un surplus de déchets occasionnels ou imprévus

1.65 € le sac de 30L – **pas de modification tarifaire**

2.75€ le sac de 50L – **pas de modification tarifaire**

En outre, concernant l'évolution du coût de traitement des déchets, les tarifs en déchèterie sont à modifier et à faire évoluer au regard des nouvelles tarifications appliquées.

Evolution des tarifs gros apports TTC : (ajustement des tarifs)

Déchets	Tarifs à la tonne 2024	Tarifs à la tonne 2025
Incinérable	185€ / tonne	185€ / tonne
Non Valorisable	282.50€ / tonne	283 € / tonne
Déchets verts	56.50€ / tonne	56.50€ / tonne
Carton	56.50€ / tonne	56.50€ / tonne
Gravats	8€ / tonne	8€ / tonne
Mélange (déchets non triés)	282.50€ / tonne	283 € / tonne

Exposé des motifs et explications :

L'analyse de la facturation, de ses produits de recettes, des charges et coûts des différents services que composent le budget Déchet a permis de mettre en évidence le déficit structurel de celui-ci.

Lié à l'augmentation de la TGAP et des frais de valorisation facturés par Préval, la gestion des OMr n'est pas couverte par les redevances facturées à l'usager.

Ainsi, l'augmentation de la tarification des levées des bacs, à la suite de la proposition de la commission Finance, est nécessaire. Une présentation des changements de tarifs **uniquement pour la collecte et valorisation des OMr** est exposée ci-dessous :

Bac 80 litres :

- La levée du bac 80 L d'ordures ménagères passera de 3.30 € par levée à 3.69 €, soit :
 - o 0.39€ par levée
 - o **4.68€ par an** sur le forfait obligatoire de 12 levées annuelles
- Le prix du forfait de 12 levées obligatoire passera donc de 39.60€ à 44.28€.

Bac 120 litres :

- La levée du bac 120 L d'ordures ménagères passera de 4.40 € par levée à 4.98 €, soit :
 - o 0.58 € par levée
 - o **6.96 € par an** sur le forfait obligatoire de 12 levées annuelles
- Le prix du forfait de 12 levées obligatoire passera donc de 52.80 € à 59.76 €.

Bac 180 litres :

- La levée du bac 180 L d'ordures ménagères passera de 5.61 € par levée à 6.48 €, soit :
 - o 0.87 € par levée
 - o **10.44 € par an** sur le forfait obligatoire de 12 levées annuelles
- Le prix du forfait de 12 levées obligatoire passera donc de 67.32 € à 77.76 €.

Bac 240 litres :

- La levée du bac 240 L d'ordures ménagères passera de 6.82 € par levée à 7.98 €, soit :
 - o 1.16 € par levée
 - o **13.92 € par an** sur le forfait obligatoire de 12 levées annuelles
- Le prix du forfait de 12 levées obligatoire passera donc de 81.84€ à 95.76 €.

Bac 340 litres :

- La levée du bac 340 L d'ordures ménagères passera de 8.91€ par levée à 10.55, soit :
 - o 1.64€ par levée
 - o **19.68€ par an** sur le forfait obligatoire de 12 levées annuelles
- Le prix du forfait de 12 levées obligatoire passera donc de 106.92€ à 126.60 €.

Bac 660 litres :

- La levée du bac 660 L d'ordures ménagères passera de 24.61 € par levée à 27.79 €, soit :
 - o 3.18€ par levée
 - o **38.16€ par an** sur le forfait obligatoire de 12 levées annuelles.
- Le prix du forfait de 12 levées obligatoire passera donc de 295.32€ à 333.48€.

Pour rappel, concernant les bacs 660 litres, ils sont destinés essentiellement aux professionnels et gros producteurs (restaurants, communes, collectifs).

Concernant les levées hors forfait :

De 13 à 19 levées par an : l'augmentation tarifaire est la même que pour les levées incluses dans le forfait comme détaillé ci-dessus.

Au-delà de 19 levées par an : une majoration de 40% était appliquée par levée. Ce taux de 40% est conservé modifiant la tarification des levées au-delà de 19 par an :

- Pour un bac 80 L : la vingtième et les suivantes passeront de 4.62€ à 5.16€
- Pour le bac 120L : la vingtième et les suivantes passeront de 6.16€ à 6.97€
- Pour le bac 180L : la vingtième et les suivantes passeront de 7.85€ à 9.07€
- Pour le bac 240L : la vingtième et les suivantes passeront de 9.55€ à 11.17€
- Pour le bac 340L : la vingtième et les suivantes passeront de 12.47€ à 14.77€
- Pour le bac 660L : pas de majoration des levées au-delà de la 19^{ème}, cela s'explique par l'affectation des bacs à des manifestations, aux gros producteurs et aux communes ainsi qu'aux collectifs. Ils paient le coût réel de la levée peu importe la situation. Une majoration du prix des levées au-delà de la 19^{ème} les pénaliseraient injustement au regard du fonctionnement de leur production de déchets.

Synthèse des tarifs

Evolution de la part variable « prix de la levée du bac gris » :

volume de bac	tarifs levée 2024	forfait 12 levées 2024	tarifs levées 2025	forfait 12 levées 2025	% d'augmentation	augmentation en euro / levée	augmentation en euro forfait 12 levée
80	3,30 €	39,60 €	3,69 €	44,22 €	11,68%	0,39 €	4,62 €
120	4,40 €	52,80 €	4,98 €	59,74 €	13,14%	0,58 €	6,94 €
180	5,61 €	67,32 €	6,48 €	77,72 €	15,45%	0,87 €	10,40 €
240	6,82 €	81,84 €	7,98 €	95,71 €	16,95%	1,16 €	13,87 €
340	8,91 €	106,92 €	10,55 €	126,57 €	18,38%	1,64 €	19,65 €
660	24,61 €	295,32 €	27,79 €	333,47 €	12,92%	3,18 €	38,15 €
		2024			2025		
		tarifs 2024	écart de facturation			tarifs 2025	
		<20 levées	>= 20 levées			<20 levées	>=20 levées
80	3,30 €	4,62 €	40,00%	3,69 €	5,16 €		
120	4,40 €	6,16 €	40,00%	4,98 €	6,97 €		
180	5,61 €	7,85 €	39,93%	6,48 €	9,07 €		
240	6,82 €	9,55 €	40,03%	7,98 €	11,17 €		
340	8,91 €	12,47 €	39,96%	10,55 €	14,77 €		
660	24,61 €	24,61 €	0,00%	27,79 €	27,79 €		
		coefficient	1,4				

pas de changement de tarifs pour 660 L - cela s'explique par le fait que les 660 sont des bacs réservés aux collectifs, restaurants et communes donc dans la majeure partie des cas facturés au nombre de levée réel

Evolution de la facture déchets sur 12 mois :

Abonnement au service (pas d'augmentation) : 96,45 €

Forfait annuel (pas d'augmentation) :	80L	120L	180L	240L	340L	660L
Tarif pour les zones collectées toutes les semaines	37,29 €	55,94 €	83,90 €	111,87 €	158,48 €	75,68 €
Tarif pour les zones collectées toutes les 2 semaines	24,86 €	37,29 €	55,94 €	74,58 €	105,66 €	25,11 €

Forfait 12 collectes bac noir 2024 :	39,60 €	52,80 €	67,32 €	81,84 €	106,92 €	295,32 €
Forfait 12 collectes bac noir 2025 (avec augmentation) :	44,28 €	59,76 €	77,76 €	95,76 €	126,60 €	333,48 €

Montant facturé pour 12 mois en 2024						
Tarif pour les zones collectées toutes les semaines	173,34 €	205,19 €	247,67 €	290,16 €	361,85 €	467,45 €
Tarif pour les zones collectées toutes les 2 semaines	160,91 €	186,54 €	219,71 €	252,87 €	309,03 €	416,88 €

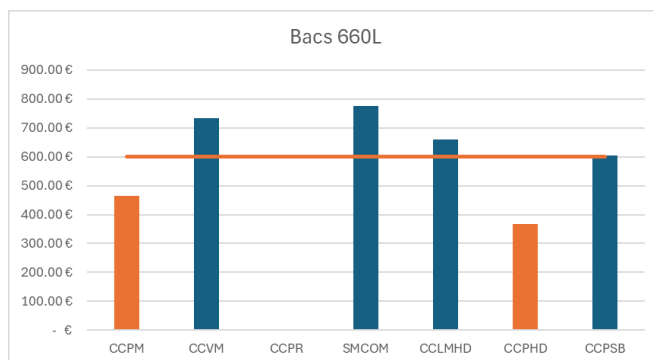
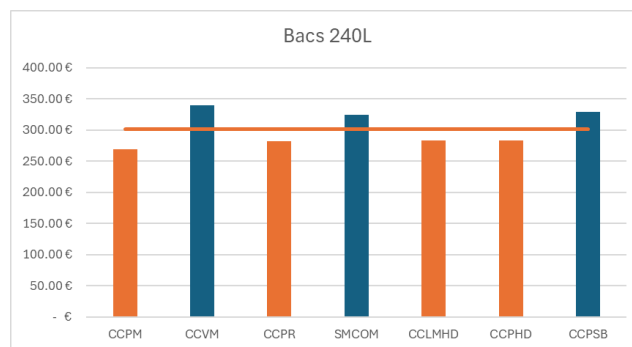
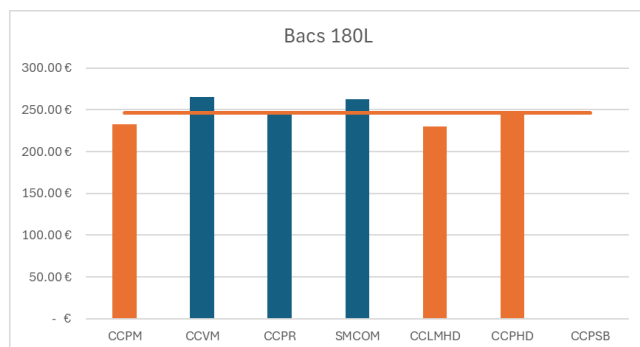
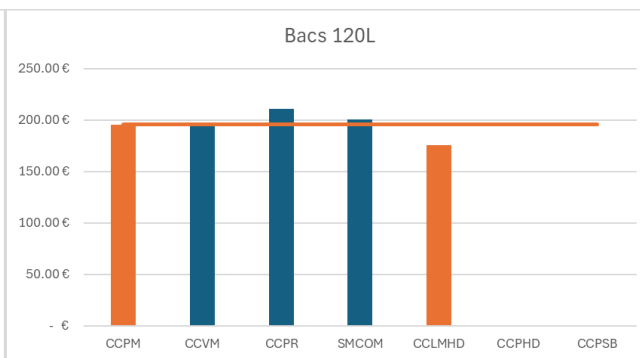
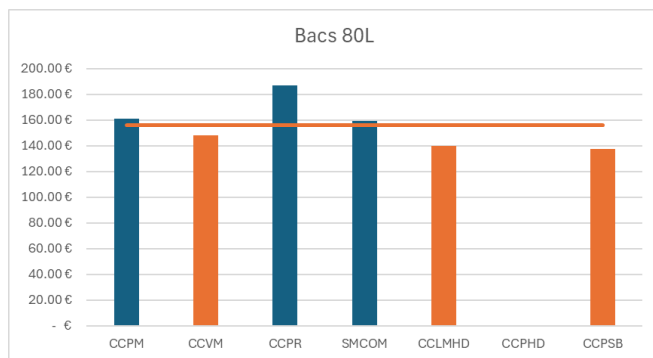
Montant facturé pour 12 mois en 2025						
Tarif pour les zones collectées toutes les semaines	178,02 €	212,15 €	258,11 €	304,08 €	381,53 €	505,61 €
% Pourcentage augmentation en 2025	2,7	3,4	4,2	4,8	5,4	8,2
Tarif pour les zones collectées toutes les 2 semaines	165,59 €	193,50 €	230,15 €	266,79 €	328,71 €	455,04 €
% Pourcentage augmentation en 2025	2,9	3,7	4,8	5,5	6,4	9,2

Evolution des tarifs gros apports TTC : (ajustement des tarifs)

Déchets	Tarifs à la tonne 2024	Tarifs à la tonne 2025
Incinérable	185€ / tonne	185€ / tonne
Non Valorisable	282.50€ / tonne	283 € / tonne
Déchets verts	56.50€ / tonne	56.50€ / tonne
Carton	56.50€ / tonne	56.50€ / tonne
Gravats	8€ / tonne	8€ / tonne
Mélange (déchets non triés)	282.50€ / tonne	283 € / tonne

Ce réajustement est nécessaire au regard de l'augmentation de la TGAP sur les déchets enfouis, afin de ne pas facturer en deçà du coût supporté par le Budget Déchet.

Monsieur le Président présente un comparatif des tarifs du service déchets avec les collectivités adhérentes à Préval.



C 0,5			
	Tarifs 2024	Tarifs 2025	
	Prix	Prix	Diff / 2024
80l	160.91	165.59 €	4.68 €
120l	186.54	193.50 €	6.96 €
180l	219.71	230.15 €	10.44 €
240l	252.87	266.79 €	13.92 €
340l	309.03	328.71 €	19.68 €
660l	416.88	455.04 €	38.16 €

C 1			
	Tarifs 2024	Tarifs 2025	
	Prix	Prix	Diff / 2024
80l	173.34	178.02 €	4.68 €
120l	205.19	212.15 €	6.96 €
180l	247.67	258.11 €	10.44 €
240l	290.16	304.08 €	13.92 €
340l	361.85	381.53 €	19.68 €
660l	467.45	505.61 €	38.16 €

Discussions / échanges

- Raphaël PEQUIGNOT se demande s'il serait concevable d'envisager un passage du service déchets tous les mois

Le Président fait savoir qu'un passage en C05 (passage en collecte toutes les 2 semaines pour toutes les communes) est prévu sur tout le territoire. Pour autant, ce rythme est dérogatoire et doit faire l'objet d'une demande spécifique en Préfecture.

Constant CUCHE affirme qu'en cas de passage une fois par mois, Préal n'aura pas assez de place pour le traitement des déchets.

David VERMOT précise que les textes actuels préconisent un passage toutes les semaines, pour des raisons de salubrité publique. Le passage mensuel, s'il était envisagé, ne serait donc pas juridiquement possible.

Le Président souhaite que soit réalisée une étude complète afin de trouver le bon équilibre.

- *Pour répondre à une question de Jean-Paul FEUVRIER qui s'interroge sur l'augmentation constante de la redevance incitative, le Président fait remarquer que l'augmentation régulière des tarifs de Préval s'explique par des coûts de filières et de tri très fluctuants. En effet, on approche les 50 filières cependant le traitement ne coûte pas moins cher aux collectivités territoriales.*
- *Pour terminer Bertrand LOUVET fait remarquer que si l'utilisateur trie moins bien, il payera encore plus cher.*

L'exposé du Président entendu, le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'UNANIMITE ACTE la modification des tarifs de la redevance incitative, comme énoncé ci-dessus, applicable à compter du 11 avril 2025.

Votants : 56

Pour : 56

Abstention : 0

Contre : 0

AFFAIRES DIVERSES

✓ Boris LOICHOT informe les élus que dans le cadre de l'opération « **Mai à vélo** » et dans la continuité du développement de la pratique cyclable sur le territoire, **la CCPM organise la deuxième édition du Festi'Vélo**.

Cette manifestation est financée en partie par l'ADEME avec le dispositif AVELO 3 et le PROGRAMME TIMS pour l'animation et la promotion du vélo sur notre territoire.

Rendez-vous les 24 et 25 mai à la Combe Saint Pierre, de 10h à 17h.

Le programme de cette édition 2025 est particulièrement riche, avec comme temps fort **l'inauguration du pumptrack** le samedi à 16h – un acte fort pour lancer notre stratégie « 4 saisons » et de développement VTT.

Parmi les autres temps forts du week-end :

- **Mini-salon du vélo** : tests de vélos, stands de réparation, solutions de mobilité du territoire (location, promotion du vélo, covoiturage, challenge de la mobilité, etc.), expositions, retours d'expériences de voyageurs à vélo, et une expérience immersive de descente VTT à Métabief en réalité virtuelle.
 - **Activités sportives** : airbag géant, démonstration du système « easy loop » avec le téléski, pistes d'enduro de tous niveaux, cross-country et pumptrack.
 - **Shows et démonstrations** : sauts sur Airbag et animations Pumptrack
 - **Événements** :
 - **Dual slalom chronométré**, organisé par le Ski Club de Charquemont.
 - **Randonnées cyclotourisme** « la CYCLO'OWDOO » (dimanche matin), coorganisées avec le Club VTT de Maîche :
 - 3 parcours routes proposés (100 km, 50 km, 20 km), au départ de la Combe Saint Pierre, traversant plusieurs communes du territoire dont Damprichard, Tréwillers, Indevillers, Burnevillers, Glère, Vernois le Fol, Soultz-Cernay, Saint-Hippolyte, Mont-de-Vougney, Frambouhans, etc.
 - **Restauration sur place** : restaurant et buvettes associatives
- ✓ Boris LOICHOT fait savoir que la Foire de la Saucisse aura lieu le dimanche 4 mai 2025 à SAINT HIPPOLYTE.
- ✓ Léon BONVALOT annonce que le Printemps des Arts se tiendra également le dimanche 4 mai 2025 à MONTECHEROUX.

L'ordre du jour étant épuisé,

Monsieur le Président lève la séance à 21h14.

Fait à Maîche, le 30 avril 2025

Olivier CLEMENCE
Le secrétaire de séance



Franck VILLEMEN
Le Président

